

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Eliane Tillieux

**Présidente de la Chambre des
représentants de Belgique**

55^e législature

13 octobre 2020

1^{er} juillet 2024



Rapport d'Activité
Eliane Tillieux
Présidente de la Chambre des représentants de Belgique
55e législature
13 octobre 2020 - 1er juillet 2024

Editeur responsable : Eliane Tillieux

Rue de la Jonquière, 20
5020 Champion (Namur)
Belgique
eliane@tillieux.be
+32 (0)473 65 20 13

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

1 - 2

Avant-propos

PAGES

3 - 6

Un mandat solidaire

PAGES

7 - 16

Une femme Présidente, c'est
une première !

PAGES

17 - 20

La Présidence face à l'imprévu

PAGES

21 - 24

Participation citoyenne

PAGES

25 - 36

Eco-présidence

PAGES

37 - 60

Ouverture des portes de la Chambre des
représentants

PAGES

61 - 90

Responsabilités diplomatiques d'une
Présidente de Parlement

PAGES

91 - 98

Présidence belge du Conseil de l'Union
européenne

PAGES

99 - 102

Conclusion : une Chambre des
représentants exemplaire



Le 13 octobre 2020, j'ai eu l'immense honneur de devenir la première femme à présider la Chambre des représentants. Depuis la création de l'État belge en 1830, cette fonction avait été exercée par 51 hommes.

Je mesure combien cette désignation représente un moment historique et symbolique, marquant une étape supplémentaire vers une société plus égalitaire.

Cette désignation à la présidence, je l'ai souhaitée comme un hommage et un encouragement à toutes les femmes. À celles qui ont brisé les barrières pour s'impliquer en politique, pour accéder au marché du travail et pour inscrire l'égalité entre les hommes et les femmes au fronton de notre société.

Exercer cette fonction n'a pas seulement été un honneur, mais avant tout un devoir. Le devoir de renforcer le rôle de la Chambre en tant que lieu d'échange, de débat et de décision au service des citoyennes et citoyens.

La Chambre des représentants joue un rôle central dans notre système institutionnel : elle élabore et vote les lois, contrôle l'action du gouvernement, et représente la volonté populaire dans toute sa diversité.

Dans ce rapport d'activité, je souhaite partager les principales réalisations et avancées concrètes qui ont marqué mon mandat. Ces accomplissements ont été rendus possibles grâce à l'engagement et au professionnalisme des femmes et des hommes qui composent les services de la Chambre. Leur expertise et leur dévouement méritent toute ma reconnaissance, et je tiens à les **remercier** chaleureusement.

AVANT-PROPOS

Durant mon mandat, j'ai voulu insuffler une vision ambitieuse et moderne, reposant sur quatre piliers majeurs :

- Une Chambre **plus ouverte**, accessible et transparente envers les citoyens.
- Une Chambre **plus solidaire**, attentive à la diversité et aux égalités.
- Une Chambre **plus durable**, intégrant les enjeux environnementaux dans ses activités.
- Une Chambre **plus participative**, favorisant le dialogue direct avec les citoyennes et citoyens.

C'est avec fierté et humilité que je vous invite à découvrir le fruit de ce travail collectif et les étapes franchies pour répondre aux attentes de notre époque et préparer l'avenir.



MERCI

Je remercie le personnel, les fonctionnaires et les collaborateurs politiques qui ont oeuvré avec volonté et passion pour faire évoluer l'institution dans son fonctionnement et son rayonnement. En particulier, les services de l'administration dans leur extraordinaire diversité et leur indéniable talent mais surtout l'équipe restreinte de la présidence, une team formidable et dévouée, impliquée pour faire de cette mission un réel succès.

UN MANDAT SOLIDAIRE

En 2020 et 2021, l'actualité nationale et internationale a été dominée par la crise du coronavirus. Les autorités du pays ont dû prendre des mesures restrictives afin de protéger notre santé, éviter la surcharge dans les hôpitaux et limiter la propagation du virus.

J'ai la conviction qu'une assemblée d'élus et d'élus doit montrer l'exemple et participer aux actes de solidarité. C'est pourquoi, face aux difficultés vécues en raison de la pandémie, j'ai souhaité agir et apporter mon soutien aux familles durement touchées par cette crise sanitaire et sociale. La solidarité constitue une valeur clé de mon combat et cette crise nous a montré qu'elle est essentielle. Avec l'ensemble des services, nous avons uni nos forces pour organiser des collectes. Au sein du Parlement, au total, ce sont plus de 31 tonnes de denrées alimentaires, 300 kg de vêtements et 550 jouets qui ont été récoltés et ont ainsi amélioré le quotidien des familles fragilisées.

L'activité parlementaire n'a pas échappé à ces défis inédits. Face à l'urgence sanitaire et aux restrictions nécessaires pour protéger la population, il a fallu adapter nos mois de

travail tout en préservant la continuité démocratique et le rôle essentiel du Parlement. Les séances plénières et les réunions de commissions se sont largement digitalisées avec la mise en place de visioconférences et de votes électroniques. Les parlementaires ont dû apprendre à débattre, échanger et voter à distance, tout en assurant un contrôle rigoureux des mesures prises par le gouvernement. Cette période a illustré la résilience et la capacité d'adaptation de notre institution. Le nombre de questions orales au Gouvernement a même doublé pendant cette période, en passant de 4624 questions d'octobre 2019 à octobre 2020 à 8100 questions d'octobre 2020 à octobre 2021.



En quelques chiffres...

Je vous livre ci-dessous quelques données sur le travail parlementaire qui peuvent être consultées sur le site de la Chambre des représentants (www.lachambre.be).

Objet	2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
Nombre de séances plénières	7	55	65	77	58	47	309
Durée des séances plénières (heures)	11:51	228:02	290:23	326:30	264:30	223:12	1344:28
Nombre de questions orales en séance plénière	67	839	875	836	902	536	4055
Nombre d'interpellations en séance plénière	0	2	48	62	48	15	175
Nombre de réunions de commission	59	831	1018	1025	877	612	4422
Durée des commission (heures)	103:25	1832:28	2511:14	2382:13	1873:04	1314:55	10 016:39
Nombre de questions orales en commission	227	3385	6732	5963	5158	2360	23 825
Nombre d'interpellations en commission	0	17	94	63	61	12	247
Nombre de questions écrites	712	4945	7629	5430	5507	2620	26 843
Nombre total de projets de loi adoptés	1	43	100	180	192	222	738
Nombre de propositions de loi adoptées	0	82	35	43	35	21	216
Nombre de propositions de résolution adoptées	1	38	37	31	34	18	159
Nombre de propositions de modification du règlement adoptées	0	2	2	0	1	5	10

En quelques chiffres...

Les années 2019 et 2020 ont été frappées de plein fouet par le COVID-19, ce qui explique en grande partie le plus faible nombre de lois adoptées, essentiellement parce que la Chambre était concentrée au quotidien sur les questions liées à la pandémie et son lot de mesures inédites.



UNE FEMME PRÉSIDENTE, C'EST UNE PREMIÈRE !



”

“Notre pays, aujourd'hui, est dirigé par un gouvernement paritaire. Le Sénat et la Chambre sont présidés par des femmes. Ce n'est pas anecdotique. Ce n'est pas que symbolique. C'est en réalité révélateur de la vivacité de nos forces de progrès et de l'ouverture de nos mentalités et de la mentalité de nos concitoyens. Je suis heureuse et fière de vivre ce changement dans nos institutions et dans notre société.”

E. Tillieux, séance plénière mardi 13 octobre 2020, Chambre des représentants

Notre pays est depuis longtemps à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité des genres, avec des textes historiques dont la Loi de 2007 visant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes.

Le Parlement fédéral a adopté, le 29 juin 2023, un texte de loi inédit « Stop féminicide », qui comporte un ensemble d'instruments de protection des victimes de féminicides et de mesures de ces crimes.

Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Le chemin vers l'égalité des genres est resté malgré tout long. Nous devons agir tant au sein de notre administration qu'au niveau politique.

Les partis politiques ont très clairement un rôle à jouer. C'est à travers eux que se concrétise la représentation démocratique des citoyennes et citoyens.

Malgré les avancées législatives et la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes en politique, il persiste un fossé entre l'égalité dans l'exercice du pouvoir et dans la prise de décisions.

Dès le début de mon mandat, j'ai enclenché une collaboration rapprochée avec la Présidente du Sénat, Stéphanie D'Hose, afin de créer plus de synergies entre nos deux institutions. Nous avons réalisé un chantier commun en matière de politique de genre au sein du Parlement fédéral, tout comme nous avons toujours affiché la volonté de participer ensemble aux missions internationales et aux rencontres diplomatiques pour représenter notre pays, ses valeurs et défendre les droits des femmes.

Rares sont les parlements au sein desquels les deux assemblées sont présidées par deux femmes. C'était le cas en Belgique mais aussi aux Bahamas, au Belize, en Allemagne, au Mexique, aux Etats-Unis et en Uruguay. Enfin, parmi les 192 parlements que comporte notre planète, seulement 57 étaient présidés par une femme.



Vers un parlement plus sensible au genre

Un chantier crucial. Avec la Présidente du Sénat, nous avons souhaité **faire de notre Parlement belge l'un des plus sensibles au genre d'ici 2030 en Europe.**

Au sein même de la Chambre des représentants, ma première action lorsque j'ai été désignée a été symbolique, mais nécessaire : j'ai changé la plaque à l'entrée de mes bureaux pour « Présidente de la Chambre des représentants ». La féminisation des noms de fonctions fait partie intégrante du travail pour plus d'égalité.

Nous vivons de symboles. Ils sont nécessaires, ils font passer un message clair sur une thématique spécifique et lui donnent de l'écho.

Malgré le chemin parcouru, les femmes rencontrent toujours plus d'obstacles que les hommes et doivent sans cesse exposer, plus encore démontrer, leurs qualités et compétences professionnelles pour accéder au même poste.

L'intérêt de la diversité de genre n'est plus à prouver et pourtant ce plafond de verre demeure présent.

En effet, la parité parfaite n'est pas encore une réalité au sein du Parlement fédéral. Si les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à être éligibles, la Chambre est aujourd'hui composée de 42 % de femmes et le Sénat presque à parité (29 femmes sur 60). Dans de nombreuses commissions, les rôles se perpétuent de manière stéréotypée.

À la Chambre, les commissions de la Défense et de l'Intérieur ne comptent que 4 femmes sur les 17 membres qui les composent, celle de l'Intérieur 5 femmes, et celle des Finances seulement 2.

Inversement, 11 femmes siègent dans les commissions des Affaires sociales et de la Santé, et 12 femmes pour un seul homme au comité d'avis pour l'Émancipation sociale (à noter que, dans ce dernier cas, c'est la conséquence des règles spécifiques au comité d'avis inscrites dans le Règlement de la Chambre).

Lors d'une évaluation de la sensibilité à la dimension de genre des parlements nationaux, réalisée par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), la Belgique a obtenu le score de 50/100. Elle se situe ainsi dans la moyenne, entre l'Espagne et la Roumanie. C'est la Suède qui obtient le meilleur résultat avec 88/100.

UNE FEMME PRÉSIDENTE, C'EST UNE PREMIÈRE

Le combat pour plus d'égalité et la lutte contre les discriminations a constitué l'une de mes priorités.

1. Organisation d'un webinaire

Notre volonté en matière de sensibilisation à l'égalité des genres s'est traduite par de nombreuses **actions concrètes**, notamment établir des statistiques genrées de l'activité parlementaire, mieux prendre en compte la dimension de genre dans le processus d'examen des textes, permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale, instaurer une infrastructure et une culture plus sensibles au genre... Sur les réseaux sociaux, nous en avons profité pour mettre à l'honneur des figures marquantes de l'avancée des droits des femmes au 19e et 20e siècle.

Malgré le contexte sanitaire difficile, le 8 mars 2021, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous avons organisé, avec la Présidente du Sénat, Stéphanie d'Hose, **un webinaire sur "le rôle des femmes dans un parlement au 21e siècle"**. Les intervenantes Zeina Hilal (Union interparlementaire), Emilie Van Haute (Université Libre de Bruxelles) et Karen Celis (Vrije Universiteit Brussel) ont alimenté le débat. Celui-ci a été le point de départ d'un important travail mené conjointement par la Chambre et le Sénat avec un objectif clair : faire du Parlement fédéral l'un des parlements européens les plus sensibles à la dimension du genre d'ici 2030 dans son fonctionnement interne, son fonctionnement politique et sa communication.

2. Screening transversal de la Chambre et du Sénat

Le 8 mars 2022, toujours en collaboration avec la Présidente du Sénat, nous avons fait le point sur le travail accompli. Nos services respectifs ont réalisé un screening transversal inédit de l'ensemble des aspects de la vie parlementaire et du fonctionnement interne de la Chambre et du Sénat : services législatifs, documentation, communication interne et externe, gestion des infrastructures et des ressources humaines, patrimoine, etc. La question était de savoir dans quelle mesure le parlement est sensible à la dimension du genre dans son fonctionnement interne et politique. Cet état des lieux était nécessaire tant pour les représentants qui les composent que pour le personnel parlementaire, les fonctionnaires et collaborateurs politiques.

Il a permis d'éclairer la situation actuelle et de démontrer la nécessité d'agir concrètement.



L'audit a examiné tous les aspects du fonctionnement de l'administration et du politique :

- le cadre juridique et la fonction législative
- la communication interne et externe
- la fonction de représentation
- la gestion du personnel
- le patrimoine et les infrastructures.



Nous avons également fait l'exercice de mesurer l'incidence de la représentation des femmes sur le nombre de prises de parole au sein de l'hémicycle de la Chambre. Ainsi, lors de débats en séance plénière, sur les initiatives législatives, la prise de parole féminine est passée de 16% en 1999 à 38% en 2022.

Cette évolution à la hausse de plus de 22% résulte incontestablement de l'instauration de quotas sur les listes électorales, avec une obligation de parité intégrale depuis 20 ans maintenant.



Néanmoins, nous avons constaté que les femmes parlementaires prennent généralement moins la parole et moins longtemps que leurs homologues masculins. Malgré l'avancement de la représentation des femmes au Parlement fédéral belge, il reste des domaines où elles sont sous-représentées, notamment dans les commissions liées à l'économie et aux finances, ce qui peut entraîner des biais dans les débats.

Concernant le fonctionnement de l'administration du Parlement fédéral, l'audit a permis de relever la nécessité de mettre en place une stratégie plus volontariste pour atteindre une égalité des genres. Un plan d'action en matière d'égalité des genres a ainsi été élaboré et une personne de référence formée aux questions de genre doit être désignée au sein de l'administration.

La Chambre a modifié le statut du personnel pour prendre en compte la dimension de genre dans le cadre d'épreuves de promotion interne :

- À compétences égales, le choix s'impose du candidat dont le genre est le moins représenté dans le service. Par ailleurs, le règlement des missions a été revu pour y intégrer l'obligation de mixité dans les délégations parlementaires.
- Dorénavant, la prise en compte de la dimension genre doit être un élément d'analyse dans les procédures d'adoption des textes de loi. Pour favoriser l'égalité, tous les textes de lois devraient être passés à la loupe « du genre » afin d'analyser les impacts sur les différents publics et éviter les biais.

Inscrire la dimension du genre au coeur de toutes les décisions de la Chambre des représentants est une priorité qui doit être maintenue et approfondie.



3. Visioconférence "Pour un parlement plus sensible au genre d'ici 2030"

Le 19 juin 2023, j'ai organisé une visioconférence à laquelle étaient invités les président.e.s des parlements des Etats membres de l'Union européenne afin de présenter notre étude statistique sur la situation du genre au sein du Parlement belge.

Certes, le nombre de femmes parlementaires élues dans le monde entier évolue positivement. Mais les avancées vers une participation plus équilibrée ne doivent pas nous laisser croire que l'objectif final est atteint. Gardons à l'esprit que rien n'est jamais acquis, comme en témoignent des régressions sur le droit des femmes, notamment sur l'avortement aux Etats-Unis. L'objectif de l'égalité des genres se poursuit en faveur des femmes comme des hommes et la responsabilité de défendre cette égalité dans les assemblées incombe aux parlements eux-mêmes. Cela ne doit pas être la bataille des femmes seulement, mais aussi celle des hommes et des institutions parlementaires représentant les intérêts de tous les citoyens.

Lors de cette visioconférence avec les Président.e.s des parlements des Etats membres de l'Union européenne, j'ai présenté notre étude statistique sur la situation du genre au sein du Parlement fédéral belge. J'ai pris un engagement clair en faveur d'un parlement plus sensible au genre d'ici 2030 visant une approche intégrée des hommes et des femmes dans son fonctionnement politique, administratif et logistique.

Cette visioconférence a permis de présenter les réalisations de chaque parlement et d'échanger sur les bonnes pratiques entre les parlements en Europe.



4. Le temps de parole des femmes

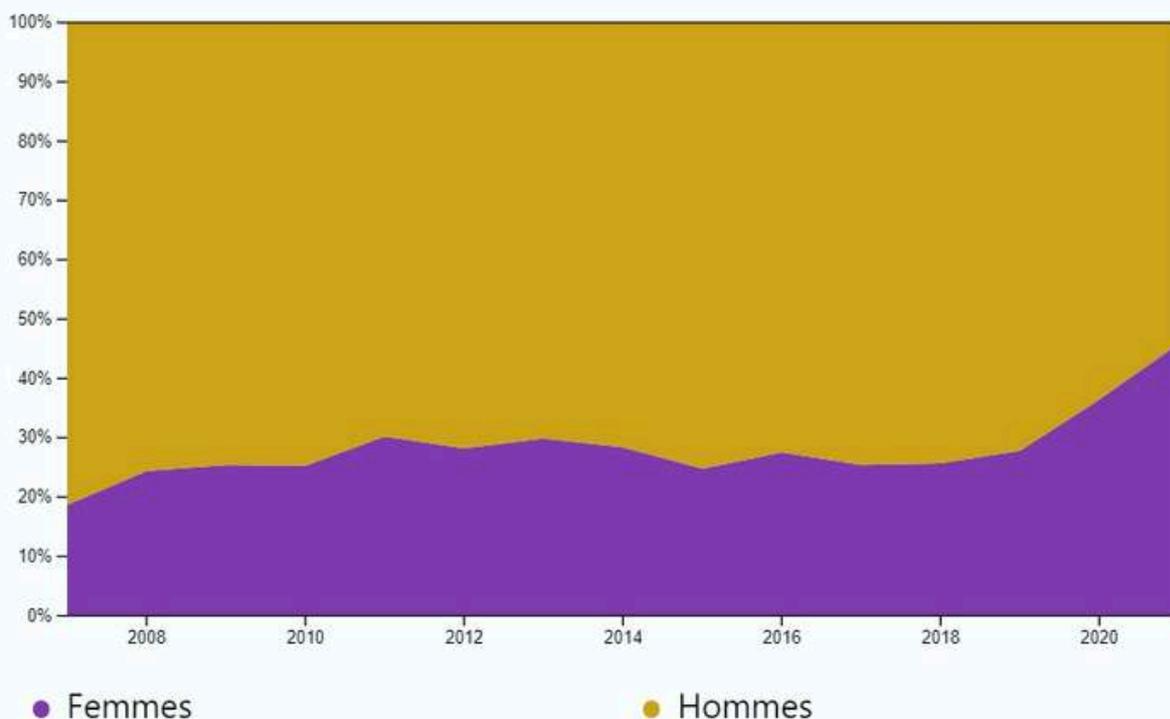
Après avoir pris connaissance d'une étude réalisée par Robin Devooght, informaticien et spécialistes des *datas*, sur le temps de parole des hommes et des femmes au Parlement de Wallonie, et après plusieurs échanges, il a proposé une analyse identique au sein de la Chambre des représentants.

L'analyse montre que plus il y a de femmes qui accèdent à l'hémicycle, plus le point de rupture pour une représentation féminine plus forte est visible et, par ricochet, leur temps de parole augmente.

Ainsi, de 2007 à 2019, les femmes avaient entre 20% et 30% du temps de parole, avant de rapidement augmenter en 2020 et 2021, puisque l'on passe à 46% du temps de parole. La raison principale de ce brusque changement est ma désignation, en octobre 2020, au poste de Présidente de la Chambre des représentants.

En effet, présider la Chambre implique entre autres d'introduire les séances, d'annoncer l'ordre du jour, de lire des communications, de distribuer la parole, de rappeler le cadre, etc. Ainsi, entre 2007 et 2021, les présidents ont occupé entre 10% et 15% du temps de parole. Leurs prises de paroles ne sont donc pas véritablement comparables à celles des autres intervenants. Il est dès lors utile de retirer le temps de parole des présidents afin d'obtenir la proportion entre les hommes et les femmes qui font le débat. Le brusque saut des deux dernières années disparaît, et nous apercevons une lente évolution vers plus d'égalité de temps de parole entre hommes et femmes :

Evolution du temps de parole entre hommes et femmes

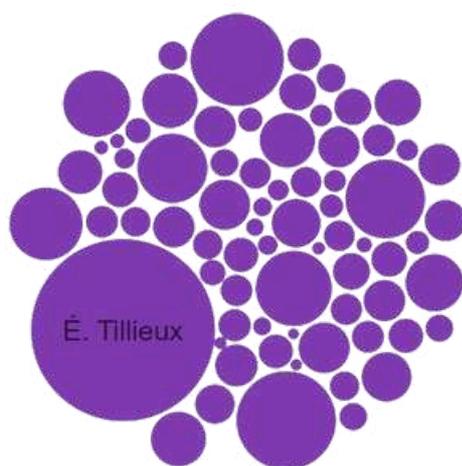


La parité n'est cependant pas encore atteinte. Plus précisément, cette évolution s'explique par deux phénomènes que sont, d'une part, l'accès aux fonctions et, d'autre part, le temps de parole réglementaire.

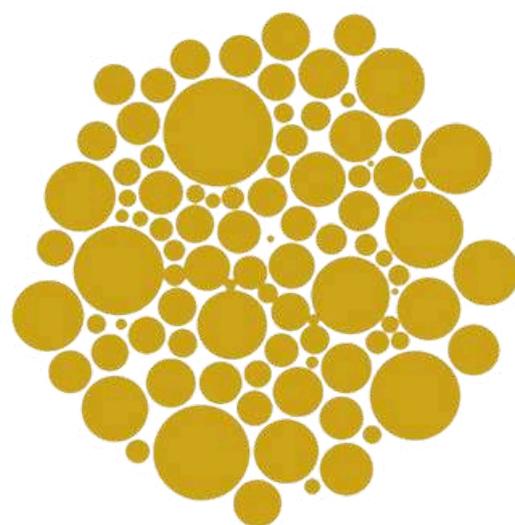
En matière d'accès aux fonctions, il y a maintenant de plus en plus de femmes élues au Parlement, et de plus en plus d'entre elles qui accèdent à des rôles impliquant des prises de parole plus régulières (cheffe de groupe, membre du bureau, ministre, etc.). Au sein de la Chambre, on est ainsi passé de 35% de femmes en 2008 ayant une fonction particulière à 42% en 2022, de 16% à 45% au sein du Bureau de la Chambre, de 32% à 50% au sein du Gouvernement et de 33% à 25% au sein du Kern. Cela démontre que plus les femmes accèdent à des postes à responsabilité, plus il est possible qu'elles s'expriment. On notera par contre que si le gouvernement fédéral est paritaire, le Kern - qui ne comprend qu'une seule femme (Petra De Sutter) - est le mauvais élève de la classe.

Par ailleurs, hormis les fonctions spéciales, les députés ont une propension à parler plus longtemps que leurs collègues féminines. Néanmoins, cette différence de prise de parole s'atténue au fil du temps. Robin Devooght s'est penché sur le nombre médian de mots prononcés par séance au cours des législatures 2007-2010 et de 2019-2024. On est respectivement passé de 66 mots pour les femmes à 100 mots et de 77 mots à 110 mots pour les hommes.

Il y a 15 ans, le temps de parole médian des hommes était 17% plus élevé que celui des femmes. Aujourd'hui, cette différence existe toujours, mais est descendue à 10%.



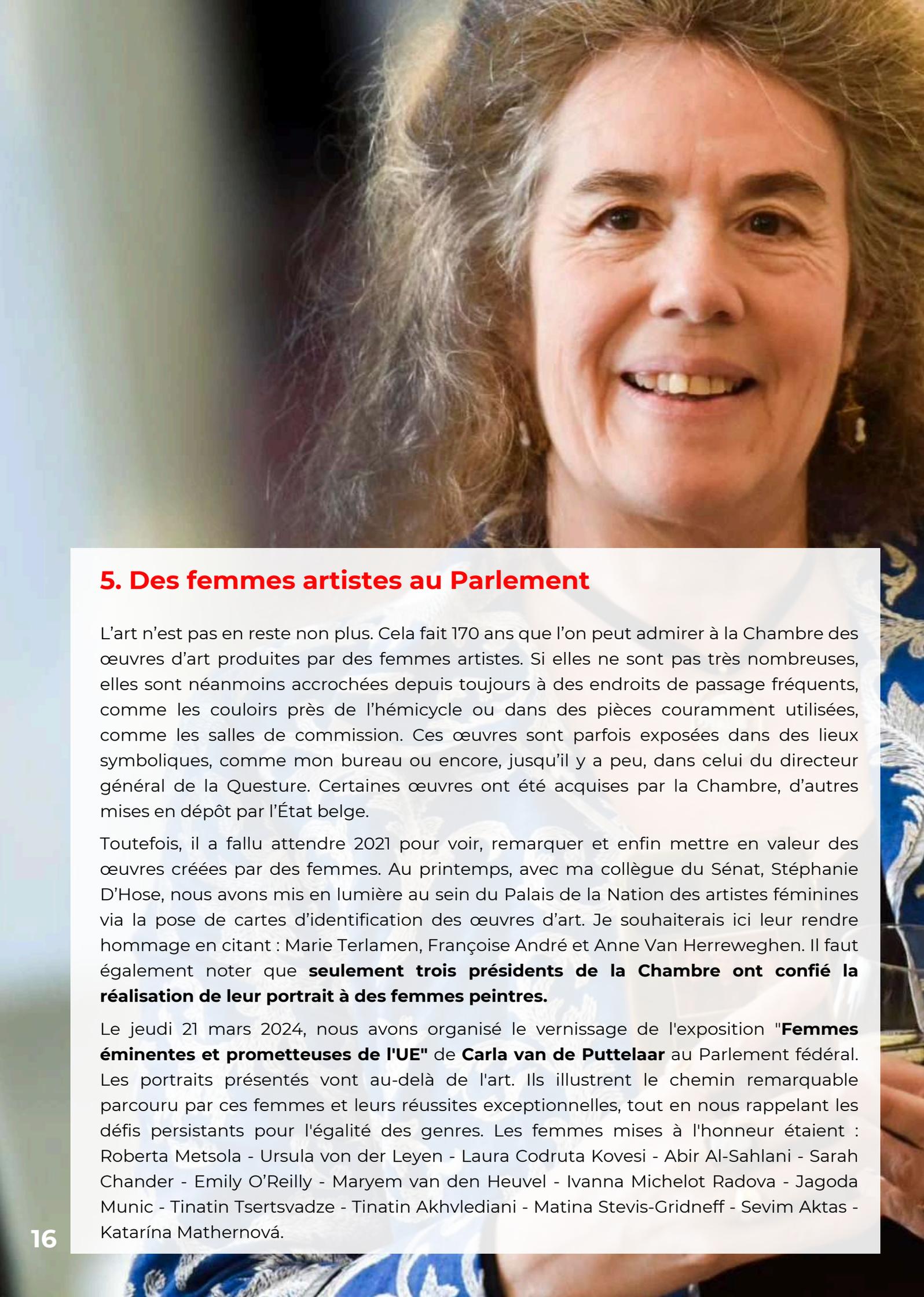
Femmes: 46%*



Hommes: 54%*

Retrouvez toute l'enquête ici : <https://urlz.fr/jpcS>





5. Des femmes artistes au Parlement

L'art n'est pas en reste non plus. Cela fait 170 ans que l'on peut admirer à la Chambre des œuvres d'art produites par des femmes artistes. Si elles ne sont pas très nombreuses, elles sont néanmoins accrochées depuis toujours à des endroits de passage fréquents, comme les couloirs près de l'hémicycle ou dans des pièces couramment utilisées, comme les salles de commission. Ces œuvres sont parfois exposées dans des lieux symboliques, comme mon bureau ou encore, jusqu'il y a peu, dans celui du directeur général de la Questure. Certaines œuvres ont été acquises par la Chambre, d'autres mises en dépôt par l'État belge.

Toutefois, il a fallu attendre 2021 pour voir, remarquer et enfin mettre en valeur des œuvres créées par des femmes. Au printemps, avec ma collègue du Sénat, Stéphanie D'Hose, nous avons mis en lumière au sein du Palais de la Nation des artistes féminines via la pose de cartes d'identification des œuvres d'art. Je souhaiterais ici leur rendre hommage en citant : Marie Terlamen, Françoise André et Anne Van Herreweghen. Il faut également noter que **seulement trois présidents de la Chambre ont confié la réalisation de leur portrait à des femmes peintres.**

Le jeudi 21 mars 2024, nous avons organisé le vernissage de l'exposition "**Femmes éminentes et prometteuses de l'UE**" de **Carla van de Puttelaar** au Parlement fédéral. Les portraits présentés vont au-delà de l'art. Ils illustrent le chemin remarquable parcouru par ces femmes et leurs réussites exceptionnelles, tout en nous rappelant les défis persistants pour l'égalité des genres. Les femmes mises à l'honneur étaient : Roberta Metsola - Ursula von der Leyen - Laura Codruta Kovesi - Abir Al-Sahlani - Sarah Chander - Emily O'Reilly - Maryem van den Heuvel - Ivanna Michelot Radova - Jagoda Munic - Tinatin Tsertsvadze - Tinatin Akhvlediani - Matina Stevis-Gridneff - Sevim Aktas - Katarína Matheriová.

LA PRÉSIDENTENCE FACE À L'IMPRÉVU

Le combat contre le covid



Février 2020 : branle-bas de combat ! Le coronavirus arrive en Europe. Présent en Chine et dans divers pays asiatiques depuis décembre 2019, le SARS-CoV2 allait bouleverser nos vies comme jamais nous n'aurions pu l'imaginer.

Respect de la distance physique, mesures d'hygiène, port d'un masque, confinement, travail à distance, chômage économique d'un côté... augmentation exponentielle des contaminations, système de testing, personnes gravement malades, décès, saturation des hôpitaux et de leurs unités de soins intensifs de l'autre côté... Les conséquences de la crise sanitaire sont immenses et n'épargnent personne.

Comme énoncé plus haut, le Parlement belge n'est pas pour autant à l'arrêt. Loin de là. Tout d'abord, il continue à exercer sa mission de contrôle de l'action du gouvernement, même si celui-ci a obtenu les pouvoirs spéciaux. Ainsi, la commission Covid-19 est instituée pour assurer le contrôle des pouvoirs spéciaux. D'autre part, les ministres restent soumis aux questions posées par les député-es tant en commission qu'en séance plénière.

Pour bon nombre de travailleuses et travailleurs, le passage au télétravail était principalement une question technique. Nous avons pu continuer à travailler grâce au système de vidéoconférence, mais cela complique et ralentit certains aspects du travail du Parlement. La plateforme Zoom offre la possibilité de voter de façon électronique, mais lorsqu'il faut voter sur de longs textes de loi, avec de nombreux articles et amendements, cela implique un temps considérable.

Pour la Chambre, il s'agissait non seulement d'une question d'ordre technique, mais également de nature réglementaire. Les travaux parlementaires doivent en effet se dérouler suivant des règles strictes. Ces règles et procédures sont définies dans le Règlement de la Chambre. Celui-ci détermine notamment les conditions de validité des réunions de commission et de la séance plénière de la Chambre, mais aussi des scrutins, etc.





La Chambre a décidé d'organiser les réunions de commission en grande partie par voie de vidéoconférence et de n'admettre qu'un nombre limité de membres par groupe politique en séance plénière. En outre, afin de permettre aux 150 député-es de voter, il était nécessaire de recourir à un système de vote électronique à distance. Il s'agissait d'un véritable challenge pour les député-es et le personnel de la Chambre. Les membres du personnel concernés ont dû par conséquent relever un défi de taille pour tout mettre en œuvre dans un laps de temps très court. Ils y sont parvenus.

La Chambre a donc dû modifier son Règlement pour que cette nouvelle façon de travailler soit valable. Dès le 19 mars 2020, mon prédécesseur, Patrick Dewael, a déposé une proposition dans ce sens. Il y était prévu, entre autres, que tout scrutin puisse être organisé par voie électronique.

La pandémie de Covid-19 a contraint le gouvernement à prendre des mesures drastiques. L'autorité publique dispose d'une marge de manœuvre assez importante pour protéger la santé publique, même si la liberté des citoyens s'en trouve amoindrie. La protection de la santé publique est, certes, un objectif légitime, mais elle doit s'accorder avec le respect des droits et des libertés fondamentales des citoyens. L'intervention de l'autorité publique ne peut en effet pas entraver les libertés au-delà de ce qui est nécessaire et requiert, en outre, une base légale. La loi pandémie a fourni cette base légale.



L'OMS préconisait le dépistage systématique du Covid-19. Intensifier le dépistage a permis de mieux évaluer l'évolution de cette maladie, mais aussi de ne pas laisser des porteurs du virus qui s'ignorent contaminer d'autres personnes.



Soutien à Olivier Vandecasteele

Début 2023, le Sénat et la Chambre ont approuvé en séance plénière une résolution demandant la libération immédiate d'Olivier Vandecasteele, travailleur humanitaire belge, détenu arbitrairement en Iran dans des conditions dégradantes.

Cette résolution s'est notamment traduite par la pose d'une bannière sur les grilles du Parlement fédéral, réclamant la libération immédiate d'Olivier Vandecasteele. Un message de solidarité visible, univoque et public.

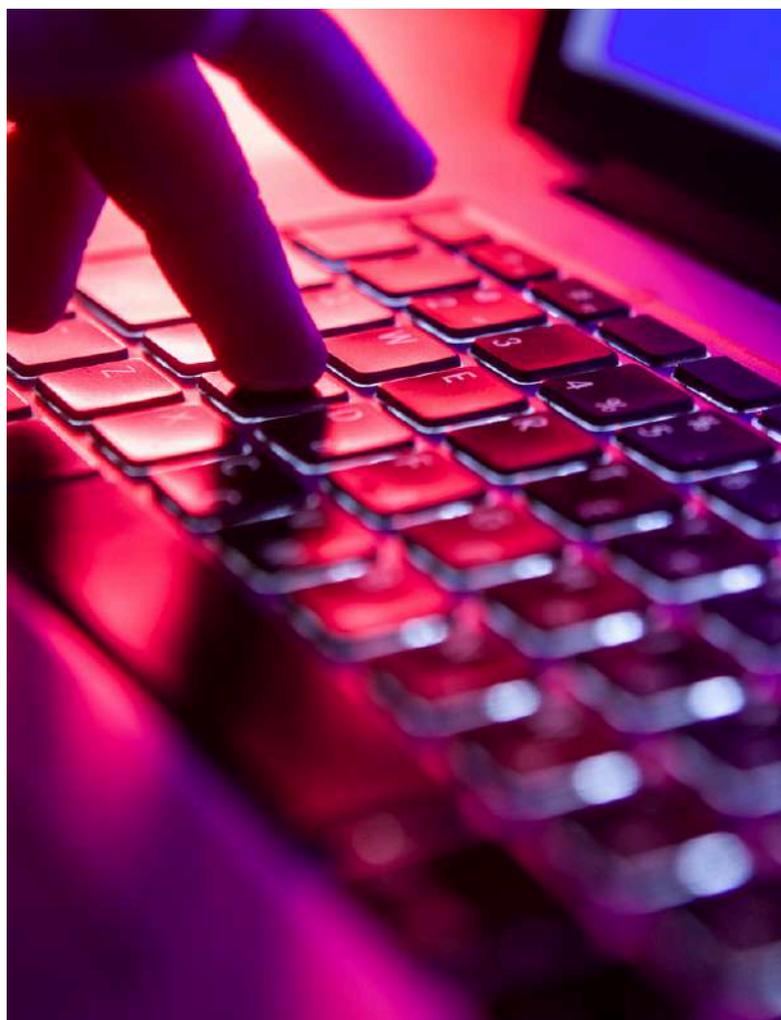
Au terme d'une mobilisation citoyenne impressionnante et de négociations intenses, Olivier Vandecasteele est libéré le 26 mai 2023, après 455 jours de détention.

Cybersécurité

Plusieurs membres de la Chambre ont été la cible de cyberattaques menées par des puissances étrangères.

Ce faisant, la Conférence des présidents a estimé que le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), qui relève de l'autorité du Premier ministre, a un rôle crucial à jouer dans l'élaboration d'une stratégie globale visant à mieux protéger les données personnelles des parlementaires et notre démocratie contre ces formes d'ingérence.

En vue d'un renforcement coordonné de la résilience de nos institutions démocratiques, j'ai demandé d'associer étroitement la Chambre des représentants aux initiatives que le CCB prendra pour contenir cette menace.



PARTICIPATION CITOYENNE

Un élément essentiel pour une démocratie active

Modernisation du droit de pétition

Une des premières avancées engrangées au cours des 3 premiers mois de ma Présidence a été la modernisation du droit de pétition à travers la plateforme “lachambre.monopinion.belgium.be”.

Ensemble avec ma collègue Sophie De Wit, Présidente de la commission Pétitions, et le Vice-Premier ministre David Clarinval, nous avons lancé, le 3 décembre 2020, la nouvelle plateforme de pétitions en ligne.

Depuis le lancement de cette plateforme, 154 pétitions ont été déposées. Par ailleurs, 97 pétitions papier ont été reçues au cours de cette période.

Grâce à cette nouvelle plateforme “Pétitions en ligne”, tout citoyen âgé de minimum 16 ans pouvant s’authentifier de manière électronique peut facilement déposer une pétition adressée à la Chambre. S’il le demande, il pourra être entendu en commission pour autant qu’il ait récolté un minimum de 25.000 signatures, correctement réparties entre les trois régions. Le dépôt d’une pétition par courrier ou par courriel reste bien entendu toujours possible.



Qu’est-ce qu’une pétition?

Une pétition est une demande, une prise de position ou une proposition formulée par un citoyen à l’adresse des autorités.



VOUS DÉPOSEZ UNE PÉTITION

Créez un compte et introduisez votre pétition.



LA CHAMBRE VÉRIFIE VOTRE PÉTITION

La Chambre vérifie si votre pétition remplit les conditions et la publie en ligne le cas échéant.



VOUS POUVEZ ÊTRE ENTENDU PAR LA CHAMBRE

Votre pétition est validée ? La Chambre l’examine et vous entend si vous avez récolté au moins 25.000 signatures réparties entre les trois régions.



UNE RÉPONSE EST PUBLIÉE SUR LA PLATEFORME

La Chambre publie la réponse à votre pétition.

C'est un véritable droit d'initiative citoyenne qui se met concrètement en place via les canaux de communication modernes. **Il était impératif de faciliter l'accès de notre institution au plus grand nombre et d'impliquer davantage les citoyens dans le processus de décision politique.**

En 2022, trois pétitions ont donné lieu à des auditions avec les pétitionnaires. Cela signifie qu'elles remplissaient toutes les conditions pour être présentées aux parlementaires, soit la barre du minimum de 25.000 signatures :

- La pension à 1500€ minimum ;
- La révision de la loi de 1996 sur la norme salariale ;
- La loi citoyenne pour la régularisation des sans-papiers.

En octobre 2022, les commissions de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives ont voté deux améliorations concrètes : les belges à l'étranger pourront signer et contribuer à at-

teindre le plafond de 25.000 signatures et, afin de faciliter la vérification des signatures recueillies, un formulaire standard mentionnant le numéro du registre national sera introduit. Un pas de plus vers une Chambre plus ouverte et plus inclusive.

En 2023, une audition a été organisée en commission de la Santé et de l'Égalité des chances avec les pétitionnaires de la pétition "Suppression mesure défavorable aux patients". La commission a rejeté la proposition de loi modifiant la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé en vue de supprimer les différences de remboursement en fonction du statut de conventionnement du professionnel de la santé.

Finalement, en 2024, la commission de la Santé et de l'Égalité des chances a entendu les pétitionnaires de la pétition "Un prix juste pour les médicaments" en sa réunion du 24 avril 2024.



Rencontre avec le collectif “We Need to Talk”

Une dotation minimum à partir d'un certain seuil aux nouveaux partis, un plafonnement des dépenses de communication, une limitation des investissements et la restitution des excédents financiers à l'État à la fin de chaque législature... Ce sont là quelques-unes des 34 recommandations issues du projet “We need to talk” qui ont été présentées à la Chambre le 24 mai 2023. “We need to talk” – Il faut qu'on parle - est un projet de panel citoyen qui a réuni 60 citoyen.ne.s autour de la question du financement des partis politiques en Belgique. C'était le moment de présenter le résultat de leur travail et d'avoir un échange ouvert et approfondi avec les membres de la commission Constitution.

Le 5 juillet 2023, le collectif We Need To Talk - Belgium est venu à ma rencontre à la Chambre des représentants. Des citoyens impliqués m'ont remis le rapport et ont évoqué leur travail pour aboutir aux précieuses recommandations, qui fournissent une base solide pour promouvoir l'engagement dans le processus législatif et renforcer la Participation Citoyenne ! Le 31 janvier 2024, “We need to talk” était de retour pour poursuivre les échanges et organiser les perspectives.

Tout au long de mon mandat, j'ai accordé une grande importance à l'ouverture de la Chambre, consciente que la démocratie évolue aussi grâce aux initiatives citoyennes. Je suis convaincue que notre institution peut apprendre des efforts déployés par le collectif sur le financement des partis. Cette démarche citoyenne permet également de créer un intérêt pour la politique en dehors des périodes électorales, créant ainsi un engagement durable dans notre société.



La Conférence sur l'avenir de l'Europe

A l'occasion de la Journée de l'Europe, le 9 mai 2021 fut le moment du lancement officiel de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et de la plateforme où chaque Européen peut déposer ses idées pour l'Europe de demain. Avec ma collègue Présidente du Sénat, Stéphanie d'Hose, nous avons soutenu cet évènement.

L'Europe, une affaire lointaine?

Le weekend du 24 octobre 2021, 50 personnes particulièrement motivées ont participé au panel citoyen pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Ce projet de l'Union européenne donne la parole aux citoyennes et citoyens des États membres. "À quoi doit ressembler l'Europe en 2050 ? Comment transmettre nos idées et se faire entendre ? Comment améliorer les outils de participation qui existent déjà ?". Ces questions étaient au centre des échanges de vues.

Cette Conférence était une première. Ce fut un exercice démocratique paneuropéen

majeur, avec des débats menés par les citoyens, permettant à des personnes de toute l'Europe de partager leurs idées et de contribuer à façonner notre avenir commun. Tous les européens ont pu partager leurs idées sur une plateforme numérique multilingue innovante et participer à des panels de citoyens organisés au niveau national et européen.

Avec plus de 5 millions de visiteurs sur la plateforme et plus de 700 000 participants, la Conférence a réussi à créer un forum public permettant un débat ouvert, inclusif et transparent avec les citoyens autour d'une série de priorités et de défis clés.



ÉCO-PRÉSIDENTENCE

Le rôle de Présidente, c'est aussi assurer la gestion quotidienne de près de **100.000 m²** de bâtiments où travaillent plus de **1.000 personnes**.

Avec mes collègues, la durabilité est l'un des premiers dossiers sur lequel nous avons travaillé en permettant au groupe de travail (mis en place sur ce thème) d'aboutir à un **plan d'action inédit** à la Chambre.

Le plan a été adopté le 31 mars 2021. Il a une portée pluriannuelle et s'est traduit budgétairement par la création du fonds « Durabilité ».

Concrètement, la consommation du papier a drastiquement diminué grâce à la mise en place d'un comptoir à documents pour éviter la distribution automatique de copies. De cette façon, il suffit dorénavant de s'adresser au comptoir pour consulter un document. La diffusion des documents parlementaires s'effectue dorénavant par voie électronique.

Les décisions prises ont également favorisé la facturation électronique, permis de réaliser une campagne de sensibilisation sur l'utilisation raisonnable du papier et d'installer un dispositif de recyclage des mégots de cigarettes.

Cette dernière action renforce notre engagement dans l'économie circulaire. Des bouteilles d'eau réutilisables et des fontaines à eau pour les réunions de commission et dans les espaces communs ont également été installées.



J'ai souhaité impulser une nouvelle dynamique à la Chambre afin qu'elle soit en phase avec les objectifs climatiques de notre pays et de l'Union européenne à travers 76 mesures. Pour lutter contre les changements climatiques, nous avons toutes et tous un rôle essentiel à jouer.

Un plan d'action, des mesures concrètes



La mobilité

Si la Chambre mettait déjà des vélos à disposition pour le personnel et les parlementaires, j'ai opté pour l'acquisition de vélos électriques supplémentaires produits en Belgique avec la création d'une plateforme de réservation et la mise à disposition de pompes et de kits d'entretien.

Le garage des chauffeurs de la Chambre est également une station d'entretien pour les vélos. L'installation de ces bornes pour parer aux petites réparations et regonfler les pneus qui en ont besoin a été réalisée en septembre 2021.

Nous avons également prévu une indemnité vélos et mis des douches à disposition du personnel de la Chambre. Un pas de plus pour un parlement plus durable. Les bornes de chargement pour les voitures électriques ont elles aussi été multipliées.

Promouvoir une autre mobilité, c'est bien. Mais encore faut-il assurer l'infrastructure nécessaire pour la rendre praticable dans le cadre des déplacements domicile-travail.

Et c'est exactement ce que fait la Chambre !



Le parking Beyeaert végétalisé

J'ai également veillé au développement d'**espaces publics plus verts et avec une plus grande biodiversité**. La Cour Beyeaert, par exemple, qui était une esplanade en béton, compte depuis août 2022 des milliers de plantes. Maintenant que la végétation est en plein essor, que l'espace est apaisé et bien plus convivial, plus personne n'imagine un instant revenir en arrière !



Des panneaux photovoltaïques

Un travail important a été réalisé en matière d'**économie d'énergie et des ressources**. La pose de panneaux photovoltaïques sur le Forum a été approuvée. En effet, depuis 2023, près de 240 panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit du bâtiment Forum. Ensemble, ils produisent près de 100 000 kWh. Cela représente environ 3 % de la consommation annuelle d'électricité du bâtiment, qui a déjà fortement baissé notamment grâce à une série de mesures prises en 2023. Elle permet d'économiser 632.000 kg de CO₂, ce qui équivaut à 3.279.000 km en voiture, soit plus de 80 fois le tour du monde.



Un nuage acoustique

La salle des séances a été rénovée durant l'été 2022 en vue d'améliorer les performances acoustiques et les anciens lustres ont été remplacés par un «nuage» lumineux composé d'un éclairage LED plus économe. La **consommation énergétique** des luminaires a été diminuée de près de deux tiers. Un réel gain sur les factures !

La gestion de l'eau

Nous avons veillé à **rationaliser l'utilisation de l'eau** en prévoyant un système de détection des fuites d'eau et en installant des robinets automatiques anti-fuites au Forum. Des nouvelles citernes d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes mais aussi pour le nettoyage des véhicules de service ont également été installées. Par ailleurs, des travaux pour l'isolation des toits non aménagés de la Maison des parlementaires ont été réalisés.



Les habitudes alimentaires et le tri des déchets

En 2018, la Chambre a obtenu le label Fairtrade, qui récompense notre volonté de promouvoir et de mettre en lumière les produits issus des producteurs des trois régions de notre pays via des **circuits courts, équitables** et **Fairtrade**. Par la suite, nous avons mis en place la **collecte séparée des déchets** compostables des restaurants et, dans tous nos bâtiments, nous avons installé des poubelles qui permettent le tri des déchets.



Nous devons prendre des mesures qui permettront de limiter les dégâts. Toutefois, il ne peut être question de sanctionner les citoyen-ne-s.
La transition écologique doit être juste et solidaire.

Ensemble des mesures du plan durabilité

1. Le tri responsable des déchets : 9 mesures

- Collecte séparée des déchets compostables des restaurants ;
- Collecte séparée des déchets compostables aux buvettes ;
- Répéter les règles PMC à Bruxelles ;
- Remplacer les serviettes et souffleurs d'air par des distributeurs de papier et collecter les déchets de papier en vue de leur recyclage ;
- Recyclage des « déchets » informatiques et du vieux matériel ;
- Trier les déchets de papier en papier en couleur/lié/blanc à collecter pour le recyclage ;
- Installer un dispositif de recyclage des mégots de cigarettes ;
- Point de collecte de bouchons ;
- Aménagement d'un nouveau local pour les déchets dangereux, avec tri en vue du recyclage.

2. Réduction du papier : 15 mesures

- Facturation électronique ;
- À compter de la législature 2019-2024, uniquement la transmission électronique aux membres des publications de la Chambre ;
- Suppression des classeurs de documents lors des réunions de commissions ;
- Création d'un bureau de documentation au 2e étage du Forum à hauteur de Tondo ;
- Possibilité pour les membres de « commander » des pièces spéciales ;
- À partir de 2021, utiliser uniquement du papier certifié écologique ;
- Mise à disposition électronique de brochures et d'informations aux Membres ;
- Moins de publications et moins de copies ;
- Campagne de sensibilisation sur l'utilisation raisonnable du papier et la réalisation de copies ;
- Mise à disposition électronique de documents électroniques aux Membres et au personnel ;
- Expansion de e-meeting ;
- Intégration entièrement automatique avec des références aux reportages textuels et vidéo des réunions ;
- Numériser la préparation et le déroulement des travaux du Comité de Gouvernance et du Bureau ;
- E-parliament ;
- Échange électronique de documents électroniques internes via l'application SharePoint. Extension du flux de travail électronique pour les questions orales (QOMV) aux réunions de la commission via un moteur de recherche. Mise en œuvre d'une transformation numérique similaire pour les questions écrites.





3. Promouvoir la mobilité douce/réduire les émissions de CO2/diminuer le nombre de déplacements : 10 mesures

- Compensation des émissions de CO2 dues aux délégations ;
- Extension éventuelle de l'allocation vélo pour l'utilisation d'une trottinette électrique (Segway, hoverboard, etc.) ;
- Places de stationnement pour vélos disponibles : actuellement 90 places dans le parking souterrain Forum et 52 dans le parking surface Beyaert (après l'achèvement des travaux de rénovation) ;
- Achat de vélos électriques ;
- Atelier de réparation doté d'un équipement de base pour réparer votre propre vélo pour les déplacements domicile-travail ;
- Pompe à vélo fixe pour les principaux racks à vélo ;
- Casiers supplémentaires pour les cyclistes ;
- Augmenter le nombre de bornes de recharge pour voitures électriques à : 4 dans Forum ; 4 dans le garage de la cour de la Présidence ; 6 dans le parking de surface Beyaert (+ les 2 bornes de recharge existantes) ; 4 au square de la rue de Louvain et 4 Place de la Nation ;
- Octroi d'une indemnité pour les télétravailleurs ;
- Mise à disposition d'un PC portable pour les télétravailleurs.

4. Espaces verts : 3 mesures

- Parking Beyaert : de nombreux espaces verts sont prévus dans l'allée centrale où aucune place de parking n'est prévue depuis 2018 ;
- Réaliser une étude sur les coûts et l'impact de la revégétalisation des cours anglaises de la Maison des parlementaires (MDP), le long de la rue de Louvain ;
- Replantation des cours anglaises de la MDP, en fonction de l'étude.

5. Circuits courts, bio et commerce équitable : 3 mesures

- Examiner si d'autres produits de circuits courts et/ou BIO peuvent être commandés dans le cadre de la gestion de la cafeteria ;
- Élargir l'offre de produits du commerce équitable ;
- Poursuite de l'intégration des aspects des circuits courts et bio dans la concession restaurant.

6. Matériel : 3 mesures

- Remplacer les détergents par des produits qui peuvent être utilisés à des fins multiples et autant que possible sous des formes concentrées ;
- Former et sensibiliser le personnel à la bonne utilisation des produits écologiques ;
- S'efforcer de n'utiliser que des produits portant le label écologique.

7. Réduire la consommation d'énergie : 30 mesures

- Prévoir un système de détection des fuites d'eau et installer des robinets automatiques antifuites (au Forum, à la MDP, au palais de la Nation (PDN)) ;
- Remplacement des robinets par des robinets automatiques (certains blocs sanitaires en sont déjà équipés) ;
- Sensibiliser le personnel à éteindre les lumières et tous les appareils électriques lorsqu'il quitte les bureaux, éteindre les lumières lorsque les salles de réunion ne sont pas utilisées ;
- Sensibiliser par des journées d'action (journée du gros pull, journée de la mobilité...) ;
- Installer une isolation sur les vannes principales des circuits de chauffage ;
- Une citerne d'eau de pluie a été installée dans la cour de la Présidence pour le nettoyage des véhicules de service ;
- Lors de la rénovation du parking Beyaert, installation de nouvelles citernes d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes ;
- Améliorer l'implantation du cabinet médical, pour plus de lumière naturelle ;
- Lors du remplacement du matériel informatique (PC, imprimantes, serveurs, etc.), opter pour des appareils plus économes, notamment des ordinateurs portables portant le label écologique ;
- Lignes directrices pour l'économie d'énergie lors de l'utilisation d'équipement informatique (économiseurs d'écran, mode d'économie d'énergie...) ;
- Remplacer l'éclairage de façade du PDN par un éclairage LED multicolore (en concertation avec le Sénat - éclairage multicolore lors d'un événement) ;
- Mise en place d'une isolation sous les fenêtres des bureaux et des salles PDN ;
- Mise en place d'une isolation dans les toits non aménagés de la MDP ;



7. Réduire la consommation d'énergie : 30 mesures (suite)

- Étude de faisabilité gratuite dans le cadre du contrat-cadre pour la fourniture d'énergie avec le VEB (contrat d'énergie verte) pour l'installation de panneaux solaires sur le Forum et sur le PDN ;
- Remplacer la régulation des pompes de circulation des chaudières dans le MDP et le PDN ;
- Adapter le système d'arrosage existant dans la cour de la Présidence pour l'arrosage des plantes de la Place de la Nation ;
- Nouvelle proposition : robinet d'eau de pluie dans les toilettes Forum > plantes dans les bureaux ;
- Remplacement des humidificateurs CVC au Forum I ;
- Etude de faisabilité des toits verts ;
- Remplacement des fenêtres dans la MDP ;
- Remplacement des pompes sur les collecteurs ;
- Application de la législation PLAGE de l'exécutif Bruxelles ;
- Remplacement de la machine de froid de l'hémicycle ;
- Relamping (LED + détecteur de présence et capteur de lumière) ;
- Remplacement du système de contrôle de la climatisation du bâtiment du Forum par un système open source ;
- Rénovation durable de tous les blocs sanitaires du MDP, y compris l'installation de robinets automatiques, de chasses d'eau sur eau de pluie, de détection des fuites et de robinets d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes ;
- Rénovation durable du bloc sanitaire de l'aide Finances, y compris l'installation de robinets automatiques, de chasses d'eau sur eau de pluie, de détection des fuites et de robinets d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes ;
- Installation d'une isolation dans les toits aménagés de la MDP ;
- Dans le cadre de la modernisation des entrées des n° 13 et 21 de la rue de Louvain : repenser le système pour éviter les pertes de chaleur et améliorer le confort du personnel ;
- Utiliser le Cloud lorsque c'est possible et autorisé (sécurité).



Evénements durabilité

Curieuzenairs

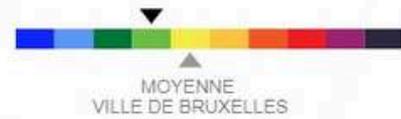
En septembre 2021, 3.000 curieuzenairs mesurent maintenant la qualité de l'air à Bruxelles. Avec 2.999 autres habitants, écoles, entreprises et institutions, la Chambre a participé à la **grande campagne de mesure de la qualité de l'air en Région bruxelloise**. Pendant un mois, les tubes accrochés dans notre panneau ont mesuré le taux de dioxyde d'azote, un polluant essentiellement lié au trafic routier. Il s'agit de la plus grande collecte de données jamais effectuée à Bruxelles et la Chambre est heureuse d'y apporter sa contribution.

En mars 2022, les résultats ont été annoncés. Voici où notre point de mesure de la rue de la Loi se situe sur l'échelle de la qualité de l'air →

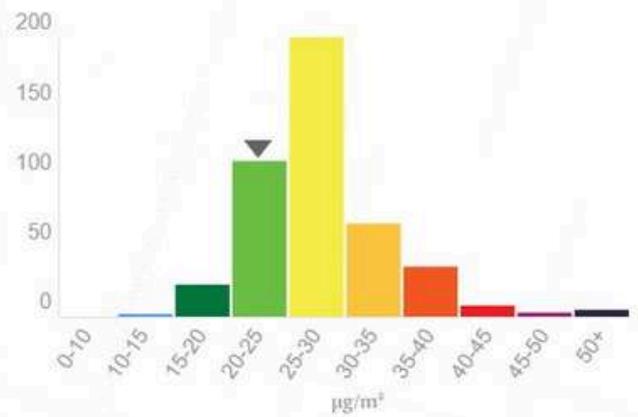
Quelle valeur de NO₂ a été mesurée à cet endroit? (µg/m³)

MOYEN

24,92 µg/m³



Comment ce point se compare-t-il aux autres points de mesure à Ville de Bruxelles?





Earth Hour

L'événement Earth Hour a lieu chaque année à la fin du mois de mars, le week-end du passage à l'heure d'été. Il s'agit d'un événement international qui invite les ménages, les entreprises et les gouvernements à consacrer une heure à la nature, notamment en éteignant les lumières des principaux points de repère et monuments pendant une heure.

Le Parlement fédéral a éteint à chaque édition les lumières comme tant d'autres de par le monde. Il ne s'agit pas seulement d'économiser l'énergie pendant une heure mais aussi de nous rappeler notre responsabilité envers la planète.

La journée mondiale du Commerce équitable

Le deuxième samedi du mois de mai est traditionnellement la journée mondiale du Commerce équitable. En 2021, le point d'orgue de la campagne de Fairtrade Belgium se lit comme suit #ConnectWhatsGood.

La Chambre accorde une grande importance à la rémunération équitable pour tous les producteurs et est détentrice du label Fair Trade 3 étoiles depuis 2018. La Chambre accorde aussi une grande attention aux producteurs et produits locaux. D'où qu'ils soient, les producteurs qui œuvrent pour le développement durable et respectent l'environnement doivent pouvoir retirer une juste rémunération de leur travail. Pas de durabilité sans justice sociale. La bonne nouvelle : nous pouvons tous apporter notre contribution. Avez-vous aussi un produit équitable sur votre table ?



#WeAreAllFairtraders

"Nous sommes tous des Fairtraders". Se soutenir dans les moments difficiles, choisir ce qui est juste et se sentir mieux, apporter sa pierre pour un monde plus durable et plus solidaire... Nous l'avons toutes et tous en nous, il faut juste le faire savoir. À l'occasion de la semaine du commerce équitable, Fairtrade Belgium propose que nous remettions une Fair Card à celles et ceux qui œuvrent pour plus de justice sociale. Avec 9 autres personnalités et organisations belges, le 7 octobre 2021, j'ai ainsi reçu moi-même une Fair Card. Notamment pour mon soutien aux projets équitables et à nos producteurs locaux, qui fait partie d'un large plan lancé pour renforcer les normes sociales et environnementales à la Chambre.

La semaine du développement durable et du commerce équitable

Chaque année en octobre est organisée la Semaine du Commerce équitable. C'est une initiative du Trade for Development Centre de l'Agence belge du développement en collaboration avec les principales associations de commerce équitable en Belgique. Cette campagne annuelle met à l'honneur le commerce et les produits équitables dans tout le pays.

L'objectif est de sensibiliser le public à l'égard du commerce équitable et de le motiver à porter son choix sur celui-ci par le biais d'activités originales.



L'occasion de faire le point. Soutien à la mobilité douce, bornes de recharge, végétalisation des espaces extérieurs, toit végétal, panneaux solaires, isolation des toits, tri responsable des déchets, label good food et fairtrade, ... Pas à pas vers un parlement plus durable!

FAIR TRADE

Le petit-déjeuner équitable annuel

Chaque année, un événement petit déjeuner équitable avec Enabel (Agence belge de développement) est organisé à la Chambre des représentants.

En 2023, la Chambre a adopté une résolution visant à promouvoir le commerce équitable. L'intérêt du commerce équitable pour soutenir les petits producteurs locaux et leur permettre d'obtenir un prix correct pour leurs produits n'est plus à démontrer.

Cependant, il n'y a encore aucun texte légal ou réglementaire qui définisse cette notion de façon précise. De ce fait, on peut craindre que des abus ne soient commis lors de l'usage de ce qualificatif. La proposition de loi apporte une solution à ce problème en définissant de façon précise la notion de "commerce équitable" et en prévoyant des sanctions en cas d'usage injustifié du qualificatif "équitable" lors de la vente de produits.

La campagne « Faites de la Belgique le Pays du commerce équitable » a été créée en 2016 et fixait des objectifs à réaliser nationalement pour devenir un « Pays du commerce équitable ». Ces objectifs fixés étaient à atteindre pour 2020. Néanmoins, ils n'ont pas tous été réalisés, et la Belgique n'a donc pas obtenu ce titre. Cependant, ces efforts sont parvenus à augmenter la visibilité et la notoriété du commerce équitable en Belgique, ce qui est déjà une belle avancée. De plus, les critères ne cessent d'évoluer, et les résultats peuvent encore augmenter pour les prochaines années. Il ne faut donc pas les laisser de côté. Il existe 7 critères à remplir pour obtenir le titre de « Pays du commerce équitable ».

OUVERTURE DES PORTES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS



Dès ma désignation, j'ai souhaité que la Chambre évolue et se modernise pour être une véritable Maison de la démocratie participative. Elle doit suivre l'évolution des pratiques démocratiques et répondre aux attentes des citoyennes et citoyens.

Au quotidien, le Parlement est votre maison...

Tout le monde peut visiter le Parlement. Des visites guidées y sont organisées pour les groupes du lundi au samedi. Le Parlement poursuit un rôle d'éducation. Chaque année, il reçoit des classes, des groupes. Quand l'agenda le permettait, je ne manquais jamais d'aller échanger quelques mots avec ces visiteurs d'un jour.

Pendant l'année scolaire **2020-2021**, nous n'avons pas pu organiser de visites guidées suite aux mesures liées au coronavirus. En dehors de la période Covid, le Parlement accueille pas moins de 35.000 visiteurs par an en moyenne.

Pour l'année parlementaire **2021-2022**, nous avons accueilli 7.650 élèves, 1.483 membres d'associations de la société civile, 1.580 personnes issues de parcours d'intégration et de la promotion sociale et 1.414 citoyens et citoyennes désireux de pousser les portes de notre institution.

Pour les années **2022-2023** et **2023-2024**, on constate une hausse remarquable : nous avons accueilli respectivement 13.104 et 23.035 élèves, 2339 membres d'associations de la société civile pour 2022-2023 et 3.555 pour 2023-2024, 2.230 personnes issues de parcours d'intégration et de la promotion sociale et 3.489 contre 5.202 (2023-2024) citoyens et citoyennes désireux de pousser les portes de notre institution.

Le 21 juillet, à l'occasion de la Fête nationale, le Parlement fédéral ouvre ses portes au public. Vous pouvez alors découvrir les différents lieux où s'exerce le débat démocratique. En 2022, pas moins de 7.500 personnes ont ainsi visité le Palais de la nation. En 2023, il s'agissait de 7.680 visiteurs.



Les journées internationales

La journée internationale du vivre ensemble en paix



En mai 2022, j'ai créé un événement récurrent à la Chambre lors de la Journée internationale du vivre ensemble en paix. L'objectif est de **mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité.**

Cette première année, nous avons accueilli le groupe « **Retissons du lien** ». Celui-ci est composé de familles concernées par l'engagement d'un des leurs dans l'idéologie djihadiste, ainsi que de personnes endeuillées et rescapées des attentats de Paris et de Bruxelles, et d'intervenants de première ligne (des professionnels confrontés directement au phénomène dit de radicalisation violente tels que les travailleurs sociaux de rue, les services d'aide aux justiciables, les enseignants, etc.).

Le 16 mai 2023, à la même occasion, nous avons accueilli quelque 150 participants du **Service Citoyen**, un programme s'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans prêt·es à s'engager pendant six mois dans le projet solidaire de leur choix. "Et si tous les jeunes s'engageaient plusieurs mois pour la solidarité" : c'est le message qu'on pouvait lire sur des dizaines de T-shirts. La campagne "Vis ma vie, vis ma Vivaldi" leur a permis de découvrir le travail d'un·e ministre, d'un·e secrétaire d'État ou d'un·e député·e. L'après-midi, ces jeunes investis ont été récompensé·es par un Certificat Citoyen qui fait d'eux des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires.



Il s'agit d'ouvrir les portes de la Chambre aux citoyen·nes avec un projet mobilisateur et porteur de sens pour dépasser les clivages de notre société, dépasser les rancœurs et vivre en harmonie.

La Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Depuis toujours, **la lutte contre toutes les discriminations est ma priorité**. Dans ce cadre et afin de montrer notre ferme volonté de défendre les droits des personnes **LGBTQIA+**, tant dans le travail parlementaire que de manière ostentatoire dans l'espace public, j'ai lancé quelques initiatives :

- Le passage piéton entre le Palais de la Nation et le Parc de Bruxelles a été peint pour la première fois aux couleurs de l'arc-en-ciel le 17 mai 2021 ;
- Les drapeaux LGBTQIA+ sont accrochés chaque année aux façades des présidences de la Chambre et du Sénat ;
- La façade du Palais de la Nation est quant à elle éclairée aux couleurs de l'arc-en-ciel ;
- Le hall commun aux deux Chambres a également été habillé d'un long tapis aux mêmes couleurs.

J'ai eu l'honneur d'accueillir au Parlement belge les associations Fédération Prisme, les 150 associations de RainbowHouse Brussels et Çavaria afin de célébrer cette journée. En 2023, nous avons à cette occasion aussi célébré les 20 ans de la loi belge sur le mariage entre personnes de même genre, en compagnie des premiers mariés de l'époque, des auteurs de cette loi et d'un message vidéo du Gouverneur de Namur, Denis Mathen et son compagnon Olivier qui se mariaient le jour même ! La Belgique est le deuxième pays au monde à avoir légalisé le mariage homosexuel. Elle est aujourd'hui en troisième position en matière de droits et libertés pour les personnes LGBTQIA+.

Même si notre pays est précurseur dans la lutte pour plus d'égalité et de tolérance, les personnes LGBTQIA+ continuent de faire face à des discriminations et des violences. Continuons à lutter pour plus de tolérance, de respect et d'inclusion !





Journée internationale des personnes en situation de handicap

Le 3 décembre marque la Journée internationale des personnes en situation de handicap, une occasion de sensibiliser au handicap et de s'engager en faveur des droits, du bien-être et de la dignité des personnes concernées. La Chambre s'investit depuis longtemps pour construire une société inclusive où chacun trouve sa place, que ce soit à travers ses travaux parlementaires, ses infrastructures ou son rôle en tant qu'employeur. Des infrastructures adaptées, la présence d'accompagnateurs pour l'accueil, l'interprétation en langue des signes lors des questions au gouvernement le jeudi, ou encore des examens et un environnement de travail ajustés aux besoins spécifiques, sont autant d'initiatives qui représentent un premier pas vers une meilleure accessibilité. Cela permet à chacun de développer ses talents dans un cadre respectueux et adapté. Cependant, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire. J'ai donc mis en place un groupe de travail dédié à l'amélioration de l'accessibilité, tant physique que digitale, au sein de notre institution.

Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide

Tous les 9 décembre, nous commémorons à la Chambre la mémoire des victimes des génocides reconnus par la Belgique. Un moment crucial pour rappeler que l'oubli nous condamne à revivre l'histoire.

Chaque année, une journée de réflexion est organisée autour de la question réunissant des experts, des passeurs de mémoire, des jeunes et des représentants de la société civile.





KRAS - Parlement des jeunes

On les accueille déjà depuis des années : près de 170 jeunes pour le projet KRAS !

KRAS est un projet créé par Jeugdienst Globelink qui initie les jeunes à la démocratie et aux débats sur des enjeux majeurs. Pendant toute l'année scolaire, des élèves de 6e secondaire de Flandre et de Bruxelles travaillent autour d'un thème central. En réflexion depuis des mois, le projet connaît son apogée : les jeunes se sont rassemblés en 'Plenum (b)XL' pour débattre et finaliser leurs propositions au monde politique. À la Chambre, mais également au Sénat et au Parlement flamand. Une expérience incroyable qui façonne les citoyens et citoyennes de demain ! Leurs recommandations au monde politique et à toutes les organisations concernées sont publiées sur www.globelink.be.

Chaque année, le jeu de rôle annuel KRAS explore un thème différent, tel que l'inégalité sociale en 2022. Comment garantir l'égalité d'accès aux soins de santé, au logement et au monde du travail ? L'égalité des chances en matière d'éducation ? Ou encore en 2024, le thème du conflit : les causes, les conflits actuels, leurs conséquences, etc.

Unizo & UCM

Rapprocher deux mondes, entrer en dialogue, découvrir les réalités auxquelles chacun fait face et... passer au-dessus de ses préjugés... ce sont là les objectifs du programme de rencontres entre des député-es et des entrepreneurs et entrepreneuses mis en place par la Chambre, UNIZO et UCM.

Le monde politique a ouvert en octobre 2022 ses portes au monde de l'entreprise. Une façon originale et enrichissante pour mieux se connaître.

En 2023 également, des entrepreneurs et entrepreneuses de Wallonie, de Bruxelles et de Flandre étaient à la Chambre pour rencontrer des député-es, leur expliquer leurs préoccupations et proposer des pistes de réflexion. L'initiative rencontre un franc succès auprès des affilié-es. Parmi les secteurs représentés cette année : les soins infirmiers à domicile, l'horeca, l'événementiel, le commerce de détail...



Le Service Citoyen



Le dispositif de Service Citoyen propose aux jeunes de 18 à 25 ans de tous horizons de s'engager dans des projets utiles à la société, de s'y investir pendant six mois, à temps plein, tout en bénéficiant d'un programme de sensibilisation citoyenne, d'une dynamique collective et d'une protection sociale. Fondé sur l'égalité des chances et assurant un brassage social et culturel, le Service Citoyen permet aux jeunes de mieux trouver leur place dans la société tout en contribuant à la construire.

Par la loi votée le 8 mai 2024 instaurant un Service Citoyen, la Belgique rejoint ses pays voisins (France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Luxembourg) ayant déjà institutionnalisé ce type de dispositifs, lesquels connaissent d'ailleurs un succès croissant (plus de 300.000 jeunes engagés chaque année en Europe).

Grâce à cette loi et au budget attribué lors du précédent conclave budgétaire, la Belgique se dote enfin d'une véritable politique publique de mobilisation citoyenne permettant aux citoyens âgés de 18 à 25 ans de s'engager sur une longue durée au service de la société.

Un débat avec des parlementaires et la visite guidée du Parlement fédéral figuraient à leur programme. L'occasion de porter un regard sur la démocratie sur les lieux mêmes où elle s'exerce.

À l'occasion de l'édition 2023, une délégation de bourgmestres accompagnés de jeunes en Service Citoyen issus de tout le pays est venue à la Chambre remettre au gouvernement un coffret comprenant 300 chartes signées par autant de villes et communes. Ces chartes sont autant de témoignages du soutien de mandataires locaux au Service citoyen. Les jeunes ont quant à eux remis au gouvernement les clés de l'avenir de milliers de jeunes en attente de reconnaissance. **Ils demandaient de créer un Service citoyen national, institutionnalisé et reconnu par un cadre légal, comme c'est le cas dans d'autres pays européens. Les jeunes ont été entendus, la loi a été adoptée le 8 mai 2024.**

Les journées diplomatiques

J'ai eu le plaisir et l'honneur d'accueillir chaque année nos ambassadrices et ambassadeurs, nos stagiaires diplomates mais aussi les consuls généraux et représentants permanents de Belgique au Parlement fédéral. Venus du monde entier, ces professionnels sont chargés de représenter la Belgique à l'étranger.

Les journées diplomatiques sont l'occasion de se retrouver et d'échanger sur leurs expériences, au cœur de contextes géopolitiques parfois bien complexes.

Lors de ces journées de rencontre, nous avons l'occasion, ma collègue du Sénat et moi-même, d'échanger avec les différents participants sur de nombreux sujets passionnants. Par ailleurs, tel que fut le cas le 7 juin 2022 ou le 4 juillet 2023, les membres de cette représentation diplomatique provenant de plus de 180 pays sont invités à des échanges de vues avec, par exemple, des membres de la commission Relations extérieures de la Chambre.



"La Chambre, carrefour d'échanges de vues avec d'éminents diplomates, des personnalités internationales et des législateurs du monde entier, est le terreau fertile sur lequel s'épanouit la culture démocratique."

Bien que les ambassadrices soient encore sous-représentées, leur présence et leur engagement sont d'une importance cruciale. En ces temps de crises et de conflits, la diplomatie est plus que jamais essentielle pour faire naître de l'espoir, des idées et des objectifs, sans imposer nos valeurs ni juger celles des autres, grâce à la force de l'écoute, de la bienveillance, de la discussion et de la compréhension mutuelle. Soyons fier-es de notre diplomatie et continuons à œuvrer ensemble pour un monde plus juste et paisible !

"Alors que la guerre fait rage aux portes de l'Europe et qu'une nouvelle architecture de sécurité se dessine, nous mesurons tous et toutes l'importance de la diplomatie dans la prévention et la résolution des conflits."

La diplomatie parlementaire est un processus important qui peut aider à effacer les préjugés que nous portons toutes et tous et contribuer ainsi efficacement à une meilleure compréhension entre les peuples et les représentants qu'ils ont élus.



Liantis urban trail Brussels 2023

Découvrir le Parlement fédéral au pas de course ! C'est l'expérience qu'ont vécue en juin 2023 les participant-es à Liantis Urban Trail Brussels 2023.

Il s'agit d'une course à pied de découverte de la ville et de son patrimoine en passant devant et à travers des bâtiments emblématiques.

Hera Awards for Future Generations

Les HERA Awards de la Fondation pour les Générations Futures sont des prix décernés à de jeunes diplômés dont la thèse ou le mémoire intègre une approche globale du développement durable. La Chambre est partenaire de cet événement avec le Parlement de Wallonie, le Parlement de la Fédération Wallonie - Bruxelles, le Parlement francophone bruxellois et le Parlement de la Communauté germanophone. J'ai eu le plaisir en 2022 et 2023 de remettre le HERA Award Sustainable Democracy récompensant des travaux sur l'évolution de la réflexion ou des pratiques liées à l'innovation démocratique. Cet événement est aussi le seul soutenu par l'ensemble des parlements de notre pays, francophones et germanophones.

Les Higher Education & Research Awards for Future Generations sont attribués par la Fondation pour les générations futures. Le travail réalisé est notamment dédié à la transformation de notre société vers un mode de développement soutenable dans les démocraties.



Place aux enfants

« Place aux enfants » organise, chaque année, le troisième samedi d'octobre, une journée dédiée uniquement aux enfants. Celle-ci leur permet d'en apprendre davantage sur la notion de citoyenneté et d'expérimenter le « vivre ensemble » au travers de différentes activités.

La Chambre y participe depuis plusieurs années. Les jeunes de 8 à 12 ans découvrent le monde des adultes et la société dans laquelle ils auront un rôle à jouer. Il s'agit d'une soixantaine de filles et garçons enthousiastes et curieux qui découvrent, en faisant une visite guidée, l'impressionnant Palais de la Nation. Ils ont ensuite l'opportunité d'un échange avec les député-es... Généralement très animé !



Youca Action Day

Pour la seizième fois, le 20 octobre 2022, plus de 14 000 jeunes Flamands et Bruxellois se sont engagés à travailler dans une entreprise ou une organisation lors de cette journée d'action. L'argent qu'ils ont gagné (fixé à 55 euros) était destiné à des projets de jeunes engagés au Burkina Faso, en Ouganda et en Équateur. Pauline, Léna, Andrea et Lisa ont choisi la Chambre comme employeur et ont travaillé dans différents services. Une soixantaine de jeunes ont également passé une journée de travail auprès des groupes politiques.

Le 20 octobre 2023, un jour sans aller à l'école. Non pas pour brosser mais bien pour travailler pour une bonne action. Arnaud, Lies et Mauro ont travaillé pendant une journée à la Chambre. Le salaire qu'ils ont ainsi gagné est versé dans des projets de jeunes engagés dans le monde entier. Le projet choisi cette année est un projet de Plan International au Sénégal pour lutter contre les stéréotypes de genre.



Stop Racism in Sport

Le 26 avril 2023, j'ai participé à la remise du prix annuel de l'association Stop Racism in Sport asbl aux lauréats Ligue Francophone de Hockey Vlaamse Hockey Liga vzw primés pour leur livre "Pour s'amuser, restons fair-play" et pour la campagne menée auprès de leurs jeunes sportifs. Ce prix récompense une personne ou un groupe ayant œuvré à lutter contre le racisme dans le monde du sport. Créée par Thierry Witsel, l'association propose aux acteurs de terrain diverses animations, sensibilisations et formations afin de les soutenir dans leur lutte contre le racisme et pour l'intégration.



Animations "Ta voix, ton choix. A toi de voter !"

2024 est une importante année d'élections. Près d'un million de jeunes Belges se rendront aux urnes pour la première fois. Et ils se posent beaucoup de questions. Afin de les aider à trouver des réponses, la Chambre des représentants a proposé aux élèves du secondaire supérieur de participer à "Ta voix, ton choix. À toi de voter !".

Il s'agissait d'une animation interactive d'une demi-journée organisée en partenariat avec Infor Jeunes Bruxelles. Les jeunes y font connaissance avec le rôle d'homme ou de femme politique candidat·e aux élections et ensuite avec celui d'électeur ou d'électrice. Les animations se sont déroulées à la Chambre des représentants, en français et en néerlandais (avec interprétation). Au total, 12 sessions ont eu lieu. 1.250 étudiants de 16 écoles différentes, 12 sessions sous la conduite de 20 animateurs enthousiastes

Au total, 20 animateurs ont encadré pas moins de 12 sessions. 16 écoles, 1250 étudiants, répartis en 105 groupes de travail. On peut parler d'un véritable succès !



21 juillet

La fête nationale belge est chaque année l'occasion de **vous rencontrer et de vous ouvrir les portes de la Maison de la démocratie belge. Les journées portes ouvertes du 21 juillet sont à chaque reprise des moments chaleureux remplis de partage, de découverte et d'échange.**

En 2022 et 2023, après deux longues années d'interruption, ce sont pas moins de 12 980 personnes venues des quatre coins du Monde qui se sont rendues au Parlement fédéral à cette occasion.

Les participants ont pu visiter les différents espaces, s'exprimer sur les toiles de paroles ou encore s'essayer à des ateliers créatifs. Une journée d'exception de fête et de tradition remplie de belles rencontres et de visages souriants !



L'armistice

Le 11e jour du 11e mois à 11h, la 1ere guerre mondiale prenait fin.

Le 11 novembre 1918, on s'était dit "plus jamais".

105 ans plus tard, cette promesse hélas est loin d'avoir été tenue...

Partout dans le monde, les guerres continuent à faire des ravages. Chaque année, les commémorations de l'armistice, à la Colonne du Congrès, rappellent plus que jamais les valeurs essentielles de paix et de liberté.



Pour ce moment important de devoir de mémoire, il nous tient à cœur de rassembler, au sein de l'hémicycle du Parlement, des enfants venus de tout le pays et membres d'associations patriotiques passeurs de mémoire. Lors de ces expériences d'échange et de partage, j'y ai rencontré des enfants extrêmement sensibles et conscients de l'importance de la bienveillance et de la solidarité, et des anciens désireux de transmettre les souvenirs et témoignages de nos aïeux et aïeules. En effet, commémorer la fin de la Première Guerre mondiale, c'est aussi réfléchir à la démocratie et aux valeurs qui nous sont chères. Ces messages optimistes sont la clé d'un futur serein et pacifique pour les prochaines générations.



En ces temps de conflits, il est plus que jamais important d'exercer notre devoir de mémoire et de rendre hommage à celles et ceux qui ont tout donné et celles et ceux qui donnent toujours pour assurer la paix, notre liberté et notre sécurité.



La Chambre s'ouvre... même au podcast !

Le mercredi 21 septembre 2022, à l'occasion des Journées du Matrimoine, la Chambre des représentants a accueilli la RTBF, et son équipe des Grenades, pour un podcast enregistré en direct et en public. Ce podcast est consacré à la place des femmes dans l'histoire de l'art d'hier et d'aujourd'hui. Avec notamment Sophie Wittemans, notre conservatrice, qui a raconté ce qu'elle a découvert en partant sur les traces des femmes dans la collection artistique du Parlement fédéral. Un événement inédit dans notre hémicycle.

Au départ de cette initiative, une rencontre que j'ai eue avec Safia Kessas, journaliste à la RTBF, dans le cadre d'un cycle de rencontres avec des femmes entrepreneures, héroïnes du quotidien, responsables d'institution publique ou d'organisme privé, #LeFuturEstFemme. C'est alors qu'est née l'idée d'accueillir ce podcast sur la place des femmes dans l'histoire de l'art à la Chambre.

Des expositions au parlement, accessibles pour chacune et chacun



Le Tondo

Rappelant les cadres ronds de la Renaissance florentine, cette passerelle toute de miroirs vêtue embarque ses utilisateurs dans une promenade généreuse à la rencontre de l'autre. Plus qu'un pont, c'est une échappatoire qui vaut le détour. Réalisée par le duo d'architectes Kersten Geers et David Van Severen, cette œuvre architecturale a été sélectionnée dans le cadre du « Brussels Architecture Prize 2021 ».

Par ailleurs, la passerelle Tondo s'est vue décerner le 1er prix du Concours construction Acier 2022 Infosteel dans la catégorie "Eléments spécifiques en acier". Comme son nom l'indique, ce prix, qui en est à sa 23e édition, récompense des projets (nouvelle construction ou rénovation) construits totalement ou partiellement en acier et réalisés sur le sol belge. Avec sa structure en acier (36 tonnes) où le toit sert de structure porteuse, notre Tondo a séduit tant par la prouesse technique qu'il représente que par son caractère surprenant et interpellant.



La nouvelle passerelle Tondo a été mise en service le 14 janvier 2021. Cette construction circulaire futuriste entièrement recouverte d'aluminium relie les bâtiments historiques de la Chambre et le nouveau bâtiment Forum où se trouvent les salles de commission. Elle est depuis considérée comme un monument hautement "instagramable" de notre capitale !



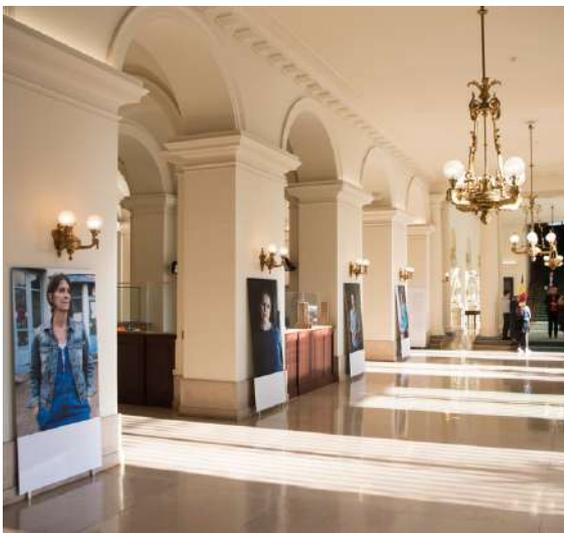
Authenticité

Le 30 juin 2022 marquait le 62ème anniversaire de l'indépendance des congolaises et congolais. Date également à laquelle la Chambre a accueilli l'inauguration de l'exposition "Authenticité", en ma présence et en celle du Président de la commission spéciale Passé colonial Wouter De Vriendt. David Katshiunga est un artiste belge d'origine congolaise. Il a été inspiré par le livre de Nadia Nsayi "Dochter van de dekolonisatie". En laissant libre cours à son imagination, il a transformé quelques passages qui l'ont ému en dix œuvres qui, selon lui, créent un espace pour des dialogues sur la (dé)colonisation.



Exposition Sakife (Santé des Femmes au Kivu)

Christophe Smets a consacré un reportage au travail du gynécologue congolais, Denis Mukwege, qui se bat contre l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre dans les conflits de l'est de la République démocratique du Congo. Le docteur Mukwege a reçu le prix Nobel de la paix en 2018 pour son action. Le reportage est basé sur des instantanés de vie de patientes, de victimes de violences sexuelles, de femmes prestataires de soins et de personnes travaillant sur la "thématique santé".



Retissons du lien

Le groupe "Retissons du lien" rassemble des personnes endeuillées ou rescapées des attentats de Bruxelles et de Paris en mars 2022, des parents de jeunes partis en Syrie et des intervenants de première ligne. Six d'entre eux ont vu temporairement leur portrait exposé dans le péristyle de la Chambre, indifférenciés, quelle que soit l'origine de leur douleur. Ils veulent prouver qu'il est possible de construire une société réconciliée face à un traumatisme collectif. Avec ce message, le groupe mène des actions de prévention dans les écoles.



"Awareness, a matter of time"

'Awareness, a matter of time' est une exposition de Christian Clauwers. Le photographe des océans et des régions polaires, passionné mais aussi préoccupé par les changements climatiques qui altèrent irrémédiablement ces régions, veut éveiller les consciences à l'impact considérable de l'activité humaine sur la biodiversité. Il a participé à plusieurs missions en Arctique et en Antarctique, notamment à bord du navire d'exploration Belgica. L'exposition photo s'est tenue dans le péristyle du Parlement fédéral.



"Not beyond our reach"

La guerre fait rage en Ukraine. Mais il y a aussi des conflits majeurs ailleurs dans le monde.

En avril 2023, avec une exposition de photos, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC - Norwegian Refugee Council) souhaite attirer l'attention sur certaines crises oubliées en Ouganda, au Yémen et au Congo, entre autres. Des lunettes 3D ont confronté les visiteurs à la situation dramatique sur le terrain.

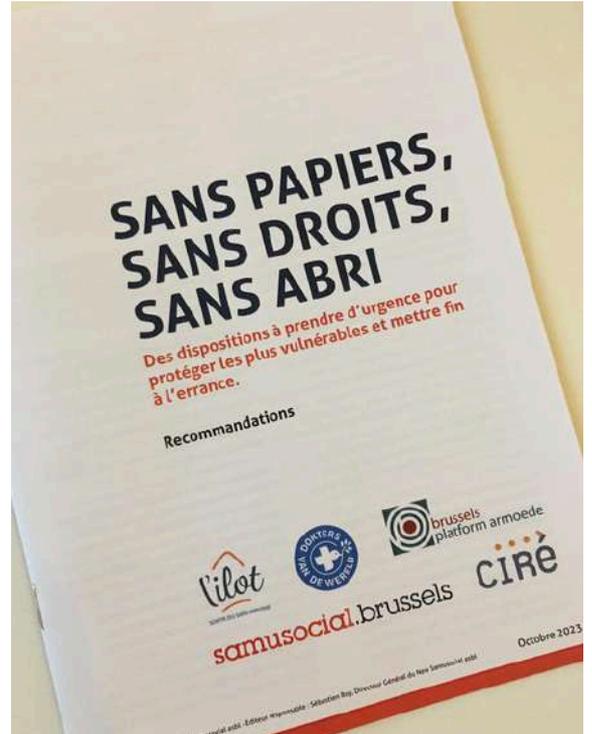


Bustes du couple royal

Les bustes du roi Philippe et de la reine Mathilde ont été inaugurés au Sénat. C'est une tradition : nos couples royaux sont immortalisés en buste dans le Salon vert du Sénat. Les nouvelles sculptures sont l'œuvre de l'artiste Hans Op de Beeck. Il a réalisé une œuvre plus grande qu'un simple buste, permettant ainsi aux bras de participer à l'expression de l'ensemble.

"Sans papiers, sans droits, sans abri"

Une collaboration entre plusieurs associations dédiées aux plus vulnérables (Samusocial Brussels, le Ciré, l'Illot, Médecins Du Monde et Brussels Platform Armoede). Les témoignages poignants et les photographies nous plongent dans une réalité de luttes quotidiennes, mais aussi de résilience face à l'adversité. L'exposition souligne notre responsabilité collective envers celles et ceux privés de leurs droits fondamentaux, nous incitant à œuvrer pour un changement authentique et durable. Les recommandations présentées sont le fruit du travail acharné de ces associations représentant la voix de celles et ceux qui luttent pour la justice sociale, des politiques migratoires plus humaines et des systèmes de protection sociale plus inclusifs.



"Climate Change, the only irreversible crisis"

Les conséquences des changements climatiques se manifestent quotidiennement : des températures records, une fréquence accrue de catastrophes naturelles... La situation est grave mais nous pouvons encore agir. Cette exposition met en lumière des solutions concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nos invités pour cette occasion : le député européen Pierre Larrourou (à l'initiative de cette exposition), le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, ainsi que l'activiste et cofondatrice du mouvement Youth for Climate, Adélaïde Charlier.



Et moi aussi, je suis un Roi Et moi aussi, je suis une Reine

Les petit-es artistes de l'école La Clairière à Bruxelles, de l'école d'enseignement spécialisé secondaire de Châtelet, das Zentrum für Förderpädagogik Sekundarabteilung Eupen, et de BuSO Broederschool à Lokeren sont venus au Parlement pour présenter leurs oeuvres et clôturer l'exposition inaugurée en présence de la famille royale le 15 novembre 2023. Albert et Paola ont pris le temps d'échanger avec les jeunes extrêmement fier-es de présenter leurs créations. Sous le signe de l'égalité des chances en cette journée mondiale, j'ai eu le plaisir de rencontrer ces jeunes extrêmement motivé-es.



Un petit aperçu des nombreuses conférences et colloques organisés au Parlement fédéral belge

10 juin 2022 - Colloque de la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme

La Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS), sous l'égide de son Président André Frédéric, tenait le 10 juin 2022 son colloque annuel à la Chambre. Regroupant des associations d'une trentaine de pays, notamment les asbl AVISO, AVPIM et SAS Sekten pour la Belgique, FECRIS a consacré son colloque à "La vie après la secte, l'aide aux victimes et la resocialisation".

Comment sortir de l'emprise sectaire ? Comment retrouver son libre arbitre ? Comment retisser des liens et refaire confiance ? D'anciens adeptes ont témoigné de l'emprise que le gourou a sur les membres de la secte, leur ôtant toute capacité de réflexion, tout lien avec leur famille et le monde extérieur... J'ai à cette occasion rappelé à quel point il est important, à l'heure des 'fake news' et de la désinformation sur le net, de s'attaquer aux dérives sectaires.

Chaque année, la Chambre accueille des participant·es aux séminaires des Hautes Etudes de Sécurité et de Défense du Royal Higher Institute for Defence

Issus de divers horizons (armée, affaires étrangères, monde judiciaire, police, monde politique ou académique, secteur industriel...), les participants ont tous, dans leur activité professionnelle, un lien avec la sécurité et la défense. C'est le travail parlementaire qu'ils ont pu découvrir au travers d'un échange de vues avec les membres des commissions Défense et Intérieur, notamment autour du thème du contrôle parlementaire en matière de sécurité et de défense.



24 avril 2023 : congrès du Réseau belge de lutte contre la pauvreté

À l'occasion de son trentième anniversaire, le Réseau belge de lutte contre la pauvreté BAPN a organisé un congrès à la Chambre. Après un regard sur 30 années de fonctionnement, l'organisation a présenté sa vision du futur en matière de lutte contre la pauvreté. Les thèmes et recommandations ont été débattus avec plusieurs député.e.s et avec des partenaires issus du terrain.

22 mai 2023 - Conférence de la Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe

Sous l'égide de mon collègue député Christophe Lacroix, rapporteur sur les droits des personnes LGBTQIA+ au Conseil de l'Europe, la Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe organisait à la Chambre une conférence sur le thème des droits des réfugiés et demandeurs d'asile LGBTI en Europe. Du traitement des demandes à l'intégration dans notre société, en passant par les conditions d'accueil et l'accès aux soins, tout doit être mis en place pour garantir leurs droits de façon à ce qu'ils se sentent chez nous en sécurité.





75 jaar Algemeen Vrouwenkiesrecht in België
75 years of Universal Women's Suffrage in Belgium

Koninklijke Munt van België
Royal Mint of Belgium

Vingt-cinq ans de médiatrices fédérales et de médiateurs fédéraux

Vingt-cinq ans de médiatrices fédérales et de médiateurs fédéraux, cela s'est fêté en janvier 2023 ! Vingt-cinq ans de recherche obstinée de solutions au travers d'un dialogue avec les citoyen·nes et les services publics, en toute indépendance et impartialité. Durant ces 25 années, le Médiateur fédéral est devenu un maillon indispensable de la chaîne des institutions publiques, l'huile dans les rouages de l'administration, pouvant se révéler parfois grippés.

25 octobre 2023 : pièce commémorative Droit de vote aux femmes

Il y a 75 ans, en 1948, les femmes ont enfin obtenu le droit de vote aux élections législatives dans notre pays, alors qu'elles pouvaient voter aux élections communales depuis 1920. Cet événement majeur a été précédé par des décennies de négociations politiques et de luttes émancipatrices. Pour marquer cette étape importante, la Monnaie royale a émis une pièce commémorative. Elle était présentée dans l'hémicycle de la Chambre. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les femmes étaient déjà éligibles auparavant. À partir de 1920, elles pouvaient être élues à la Chambre, et à partir de 1921 au Sénat. C'est également en 1921 que les femmes acquièrent le droit d'être élues au conseil communal et d'être nommées échevine ou bourgmestre, mais à condition d'avoir l'accord de leur mari si elles sont mariées.

23 février 2024 : conférence de Hervé Hasquin

La bibliothèque du Parlement fédéral a accueilli Hervé Hasquin, historien et professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, dans le cadre des Midis de la Bibliothèque. Le professeur Hasquin est venu présenter son ouvrage "Léopold III de Belgique, le roi de l'aveuglement (1934-1945)", paru chez Les Editions du CEP. Ancien recteur de l'ULB et secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Hervé Hasquin fut également sénateur et député. La conférence fut l'occasion de revenir sur le climat politique des années 30, qui n'est pas sans similitudes avec la période actuelle. L'auteur est venu exposer les résultats de ses recherches, jour pour jour, exactement 90 ans après la prestation de serment du roi Léopold III dans ce même parlement.



1er mars 2024 : journée de conférence de l'Autorité de protection des données

Les "villes intelligentes" – "smart cities" – apportent une série d'avantages. Citons par exemple plus de sécurité en rue, une meilleure mobilité, des trajets plus courts, une réduction des émissions dans les zones résidentielles, des services améliorés pour les habitants, les entreprises et les visiteurs... Mais il y a un revers à la médaille. La collecte et le traitement massifs de données personnelles, par exemple par des caméras intelligentes, peuvent présenter des risques pour notre vie privée. Comment collecter des données, les rendre anonymes, en extraire des informations et les mettre à la disposition des acteurs concernés tout en respectant la vie privée de chacun et chacune ? C'est sur ce thème que l'Autorité de protection des données a organisé une journée de conférence regroupant de nombreux experts, expertes, acteurs et actrices de terrain.

Un parlement plus inclusif



Être plus participatif, c'est aussi faciliter l'accès de toutes et tous aux travaux parlementaires, en ce compris grâce à la langue des signes pour les personnes atteintes de surdit  ou malentendantes.

On estime qu'en F d ration Wallonie-Bruxelles, 4.100   25.000 personnes utilisent la langue des signes. En Flandre, il y en aurait 6.000. Dans un souci d'inclusivit , et pour garantir l'accessibilit  de nos d bats   toutes et tous, j'ai propos  une interpr tation des questions d'actualit  en s ance pl ni re en langues des signes,   la fois en n erlandais et en fran ais. Gr ce aux services de la Chambre, ce dispositif est op rationnel depuis le premier trimestre 2021.

Le 4 mars 2021 a marqu  une s ance pl ni re exceptionnelle : pour la toute premi re fois, les questions orales au gouvernement ont  t  traduites en langue des signes. Une avanc e couronn e de succ s !

Une avanc e qui me tenait particuli rement   c eur. En effet, la langue des signes est reconnue en Belgique depuis une dizaine d'ann es. Des interpr tes en langue des signes sortent de nos universit s. Il convient de la faire mieux connaitre pour lui donner toute son amplitude. La communaut  sourde est demandeuse de voir son utilisation plus fr quente. Donnons l'exemple.

En f vrier 2022, une enqu te r alis e par mes services et les associations repr sentatives des sourds et malentendants a permis de montrer que la perception du dispositif est positive, mais qu'il est encore m connu. Je ne manque ainsi jamais une occasion d'en parler et d'inciter mes homologues des parlements de notre pays   suivre la voie.

RESPONSABILITÉS DIPLOMATIQUES D'UNE PRÉSIDENTE DE PARLEMENT



Notre pays a une longue tradition démocratique. Il est l'un des premiers à avoir signé la Charte des Nations unies. La diplomatie joue un rôle important dans la diffusion des valeurs démocratiques qui sont les nôtres et les rencontres de haut niveau représentent une réelle opportunité de les défendre.



Saviez-vous que protocolairement les président-es de Parlement se positionnent en seconde position, après le couple Royal et avant le Premier ministre, lors de l'accueil des visites d'Etat et de rencontres diplomatiques ?

Rencontres diplomatiques à la Chambre

Rencontres et échanges avec les ambassadrices et ambassadeurs en poste dans notre pays. Accueil de mes homologues et missions à l'étranger.

Des visites de courtoisie pour entretenir les liens entre deux pays et échanger sur des sujets d'actualité, c'est primordial. Les entretiens sont bien souvent l'occasion d'évoquer la situation sur la scène internationale, de nouer des contacts durables ou de raffermir les liens entre les deux pays. Ils sont aussi propices à l'émergence de nouvelles synergies entre notre parlement et des institutions de premier plan à l'étranger.

Un constat m'interpelle : le nombre d'hommes est bien plus important que celui de femmes... Au total, j'ai effectué plus de 130 rencontres diplomatiques, que ce soit avec des ambassadrices ou ambassadeurs, présidentes ou présidents d'assemblée, cheffes ou chefs d'État ou membres de gouvernement étranger, depuis le 20 octobre 2020.

Le but de ces rencontres est de positionner la Belgique à la fois comme un partenaire économique fiable – puisque nous abordons toujours les échanges commerciaux respectifs – et comme un vecteur de l'émancipation des peuples et des femmes. Les rencontres diplomatiques sont aussi l'occasion de s'informer sur les différentes réalités que d'autres pays connaissent, comprendre leurs fonctionnements étatiques, et parfois aussi s'inspirer de belles réussites démocratiques et de valorisation de l'Etat de droit réalisées en dehors de nos frontières.





Ma **première rencontre** a été celle avec **l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Martin Kotthaus, le 24 novembre 2020**. L'occasion d'un long échange sur la participation citoyenne, la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, la préparation de la présidence belge 2024 et sur la coopération entre nos deux pays.

Le 16 décembre 2020, j'ai rencontré **M. Zdravko Krivokapic, Premier ministre du Monténégro**. Ce fut l'occasion d'échanger sur la situation régionale et d'en apprendre sur les réalités que traversent nos populations.

Le 22 mars 2021, j'ai eu le plaisir d'accueillir **M. Dmytro Razumkov, Président du Parlement ukrainien**, accompagné d'une délégation parlementaire ukrainienne, pour discuter du renforcement des relations entre parlements grâce au groupe d'amitié interparlementaire, des investissements étrangers à attirer en Ukraine, des priorités de l'Ukraine en matière de politique culturelle et de leur intérêt pour les productions culturelles belges, du soutien humanitaire de la Belgique, de la réforme de la Justice ukrainienne...

Le 21 juin 2021, **le nonce apostolique Monseigneur Augustine Kasujja** m'a rendu visite à la Chambre des représentants. Il est le représentant permanent du pape auprès des églises locales. Le nonce apostolique représente également le pape en tant que souverain de la **Cité du Vatican** auprès des gouvernements. Il a donc le rang d'ambassadeur.

J'ai eu un échange de vue avec **le Président du Tadjikistan, M. Emomali Rahmon, le 11 octobre 2021**, dans le cadre d'une visite de travail en Belgique. L'occasion d'échanger entre autres sur l'approfondissement des relations bilatérales entre nos deux pays, le développement démocratique et économique du Tadjikistan, la pandémie Covid-19 et son incidence sur l'augmentation des violences domestiques, la question du réchauffement climatique ainsi que sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux.

Le 12 octobre 2021, j'ai assisté à l'inauguration au Parc Léopold à Bruxelles d'un banc à la mémoire de **l'ancien Président tchèque Václav Havel**.

Le 15 octobre 2021, j'ai participé au Palais d'Egmont à **la cérémonie d'accueil solennelle de la chancelière allemande Angela Merkel** qui a effectué une visite officielle en Belgique à l'invitation du Premier ministre Alexander De Croo. Dans la soirée, j'ai assisté au concert d'adieu en l'honneur de la chancelière au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles. Notre pays entend ainsi rendre hommage à Mme Merkel qui aura marqué durant son long mandat la scène politique européenne et internationale.

Encore en octobre 2021, j'ai rencontré **le Premier ministre de l'Autorité palestinienne, M. Mohammad I. M. Shtayyeh**. Sans nier les difficultés, ce dernier a brossé un large aperçu des graves conditions humanitaires et socio-économiques dans les territoires palestiniens et a rappelé sa volonté de contribuer à un dialogue constructif avec notre pays. Cette réunion a été l'occasion de rappeler que la Chambre suit de près les développements dans la région et plaide pour une solution équitable dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.



Début décembre 2021, j'ai échangé avec le **Président du Parlement égyptien, M. Hanafy Ali Gebaly**. Nous avons souligné les excellentes relations bilatérales qu'entretiennent nos deux pays et avons discuté de notre partenariat en matière d'immigration ainsi que de l'évolution relative aux droits de l'homme.

En 2021, la Belgique a fêté le 120e anniversaire de ses relations bilatérales avec la **Corée du Sud**. Un dialogue établi depuis de longues années que j'ai poursuivi **le 16 décembre 2021** en recevant **une délégation de l'Assemblée nationale de la République de Corée sous la direction de son Vice-Président M. Jinsik Chung**. Les relations culturelles et économiques entre nos deux pays et l'émergence de la culture coréenne en Belgique sont quelques-uns des points qui ont été abordés.



Un des moments les plus solennels, sans aucun doute, a été la visioconférence avec le **Président ukrainien dans l'hémicycle de la Chambre le 31 mars 2022.**

Ce fut un moment historique, dans l'hémicycle, en présence des président-es des parlements et des ministres-présidents des régions et communautés. En direct depuis Kiev, les mots du **Président Volodymyr Zelensky** nous ont profondément touchés. La Belgique accueille depuis le début de la guerre des milliers de réfugiés ukrainiens, des familles, des femmes, des enfants qui n'ont pas eu d'autre choix que de fuir précipitamment leur patrie. La cessation des hostilités, la restauration de la paix et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine restent notre constante préoccupation. En tant que Présidente d'un Parlement national, je suis particulièrement sensible au fait que les parlements nationaux, en Europe ou ailleurs, figurent parmi les interlocuteurs privilégiés. C'est là reconnaître toute la légitimité démocratique dont ils sont porteurs. Cet échange nous a montré à quel point le monde peut basculer en un claquement de doigts dans l'horreur.



Le 23 juin 2022 dans les Salons de la Présidence, j'ai eu l'honneur de rencontrer **M. Marcel Ciolacu, Président de la Chambre des députés de Roumanie**. La discussion a porté sur une série de défis auxquels les deux pays sont confrontés, notamment l'impact de la crise Covid-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine. La Roumanie a accueilli plus de 1,8 million de réfugiés, dont 10 % sont encore dans le pays. Le blocus des exportations de céréales met de plus en plus de personnes en danger de famine. Dans ce contexte, la Roumanie cherche à renforcer sa coopération logistique avec le *Port of Antwerp-Bruges*. M. Ciolacu a également demandé le soutien de la Belgique : d'une part pour l'adhésion de la Roumanie à l'espace Schengen et, d'autre part, pour l'adhésion de l'Ukraine et de la Moldavie en tant que pays candidats à l'Union européenne.

Le 7 septembre 2022, j'ai reçu le **Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, Christophe Mboso**. Celui-ci est venu apposer sa signature au protocole de coopération entre le Parlement fédéral belge et le Parlement congolais. Après celles de la Chambre et du Sénat belges ainsi que du Sénat congolais en juin dernier, cette dernière signature donne le signal de départ à la mise en œuvre concrète d'une coopération plus étroite entre nos deux parlements.

Le Président du Parlement de Somalie, monsieur Adam Mohamed Nur, était en visite le **18 octobre 2022**. La Somalie a connu des élections en mai 2022 et souhaite travailler avec la nouvelle génération en vue de construire une démocratie efficace. Le Président du Parlement somalien rencontre ses homologues de pays européens afin d'identifier les meilleures pratiques. La situation des femmes et la situation économique dans le pays ont notamment été abordées. La Somalie est riche en matières premières mais le terrorisme est un défi permanent pour les décideurs politiques.

Le 15 décembre 2022, j'ai rencontré **M. Phạm Minh Chính, Premier ministre du Vietnam**. Lors de notre entretien, nous avons notamment abordés la demande du Vietnam pour une collaboration renforcée et davantage d'investissements dans le cadre de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam, les quotas européens pour la pêche, la demande pour davantage d'investissements en recherche dans les domaines médicaux et informatiques, et la diaspora vietnamienne en Belgique.

J'ai reçu, **le 23 novembre 2022**, **le Président du Monténégro, M. Milo Đukanović**. Le Monténégro est un pays candidat à l'Union européenne. Son intégration a donc été un sujet au centre de notre entretien. Nous avons également parlé de la question de l'influence de la Russie dans les Balkans occidentaux mais aussi de la guerre en Ukraine et de ses conséquences sur les prix de l'énergie.

Le 30 novembre 2022, **M. Khalid Hilal Nasser Al Maawali, Président du Conseil de la Shura d'Oman**, accompagné d'une délégation de parlementaires, était reçu à la Chambre des représentants. Nous avons échangé à propos de nos assemblées respectives et le Président du Conseil de la Shura s'est informé des pratiques en vigueur chez nous.

La Chambre recevait **une délégation du Parlement ukrainien le 24 janvier 2023**. Ses membres ont eu un échange de vues avec les membres des commissions des Relations extérieures et de la Défense à propos de la situation géopolitique, militaire et humanitaire en Ukraine. Lors de ma rencontre avec cette Délégation, ce fut l'occasion pour les parlementaires, pour les président.e.s des commissions Els Van Hoof et Peter Buysrogge et pour moi-même de réaffirmer notre soutien à leurs homologues ukrainiens.



Le 27 février 2023, j'ai pu échanger avec mon homologue du **Parlement suédois, Andreas Norlén**, sur la présidence du Conseil de l'UE. Ensemble nous avons évoqué les priorités attachées à la dimension parlementaire de la présidence européenne, assurée en 2023 par le Riksdag - le Parlement suédois - et en 2024 par le Parlement fédéral belge.

Je recevais, **le 28 mars 2023**, la **Présidente de l'Assemblée nationale slovène Urška Klakočar Zupančič**. Des thèmes très variés ont été abordés, tels que les relations entre parlements dans le système fédéral belge, le principe du vote obligatoire et la participation effective aux élections ; le bicaméralisme, la situation politique et les défis auxquels la Slovénie fait face ; la représentation des femmes en politique et l'inégalité de genre ; la guerre en Ukraine ou encore les réseaux sociaux et les discours de haine dans la sphère politique. J'ai, à cette occasion, pu présenter les résultats de l'audit relatif au genre mené à la Chambre. Des résultats qui pourront peut-être inspirer nos collègues slovènes.

Aux côtés du premier Vice-Président du Sénat, Andries Gryffroy, j'ai reçu, **le 16 mai 2023**, **Jan Anthonie Bruijn et Vera Bergkamp, respectivement Président.es de la Première et de la Seconde Chambre des États généraux des Pays-Bas**. Ce fut une matinée d'échanges constructifs qui ont notamment porté sur la coopération dans des matières transfrontalières (police, défense, mobilité, climat...), la politique de genre, la crédibilité du monde politique ou encore la participation citoyenne.





Je recevais **Stevo Pendarovski, Président de la Macédoine du Nord, le 23 mai 2023**. Nous avons notamment abordé la question du long processus d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union européenne et des relations entre États des Balkans. L'échange a également porté sur la guerre en Ukraine et ses répercussions économiques ainsi que sur les compétences de nos différentes institutions.

“Les politiques d'empowerment devraient permettre aux femmes de prendre conscience de leurs talents, de s'affranchir et de développer de nouvelles aptitudes. Car prendre confiance en soi et en son potentiel est la première étape avant de passer à l'action, de s'engager politiquement et de devenir un modèle pour les autres.” C'est à l'occasion du **Sommet 2023 des Women Political Leaders** qui s'est tenu au Parlement fédéral **le 8 juin 2023** sur le thème “Representation matters” que j'ai pu prononcer ces mots. Le Sommet WPL, qui fête cette année son 10e anniversaire, est le plus grand rassemblement de femmes politiques au monde. Il a pour objectif d'inciter les femmes à s'engager et à faire carrière en politique. Il permet ainsi de démontrer ainsi l'impact que peut avoir, pour un monde meilleur, une représentation équitable des femmes et des hommes dans les instances dirigeantes politiques.

J'ai reçu **le Premier ministre de Géorgie, Irakli Garibashvili, le 15 juin 2023**. Au cœur de notre entretien : les démarches d'adhésion à l'Union européenne de la Géorgie et les importantes réformes entreprises dans ce cadre par le pays, notamment en matière de justice. Le système politique belge ainsi que la guerre en Ukraine et ses conséquences ont également été abordés. Le Premier ministre géorgien a exprimé son enthousiasme quant à l'exposition EUROPALIA Géorgie. Celle-ci s'est tenue en Belgique d'octobre 2023 à janvier 2024.

J'ai reçu **Igor Grosu, Président du Parlement moldave, le 5 juillet 2023**. Cette réunion a pris place à un moment particulier de la relation entre nos deux pays. La Belgique a en effet récemment décidé d'ouvrir une ambassade dans la capitale moldave Chisinau. La **Moldavie** a reçu le statut de pays candidat à l'adhésion européenne. Depuis lors, la plus grande priorité pour le pays est de satisfaire aux conditions posées pour devenir un État membre. L'invasion russe en Ukraine a de grandes conséquences pour le pays qui accueille pas moins de 80 000 réfugiés ukrainiens. La Moldavie devait en outre se détacher le plus rapidement possible de la Russie, jusqu'à présent principal fournisseur d'énergie. Cette distanciation a été possible grâce à la collaboration avec l'UE. La question du genre a également été abordée pendant l'entretien.

Raymonde Gagné, Présidente du Sénat du Canada, était mon hôte, en date du **5 septembre 2023**. Il s'agissait de la première visite diplomatique à l'étranger de madame Gagné depuis sa nomination comme Présidente du Sénat en mai de la même année. La façon dont est composé le Sénat canadien a été un des sujets de notre intéressant entretien. Il est en effet composé de 105 citoyens qui se présentent pour exercer la fonction de sénateur, ce qui a pour résultat d'aboutir à une composition particulièrement diversifiée. Le Sénat dispose de larges compétences législatives et établit des rapports sur de nombreuses questions de société. Nous avons aussi débattu d'une série de défis communs, comme les questions énergétiques, le changement climatique ou encore la guerre en Ukraine.





La sénatrice chilienne Isabel Allende Bussi, accompagnée de l'ambassadrice du **Chili** en Belgique, **Gloria Navarrete** ont été reçues **le 21 septembre 2023** à la Chambre par mes soins. La situation au Chili a été au cœur de notre entretien : la montée de l'extrême droite et la difficulté que cela représente pour la rédaction d'une nouvelle Constitution, l'inflation croissante... L'important héritage laissé par le père de la sénatrice, l'ancien Président Salvador Allende, a également été mentionné. J'ai par ailleurs indiqué ma volonté de rétablir un lien plus fort entre les citoyens et la politique, notamment par l'intermédiaire de commissions consultatives. J'ai également souligné le défi que représente l'écologie pour la politique belge par rapport à l'attente des jeunes qui se mobilisent en nombre.

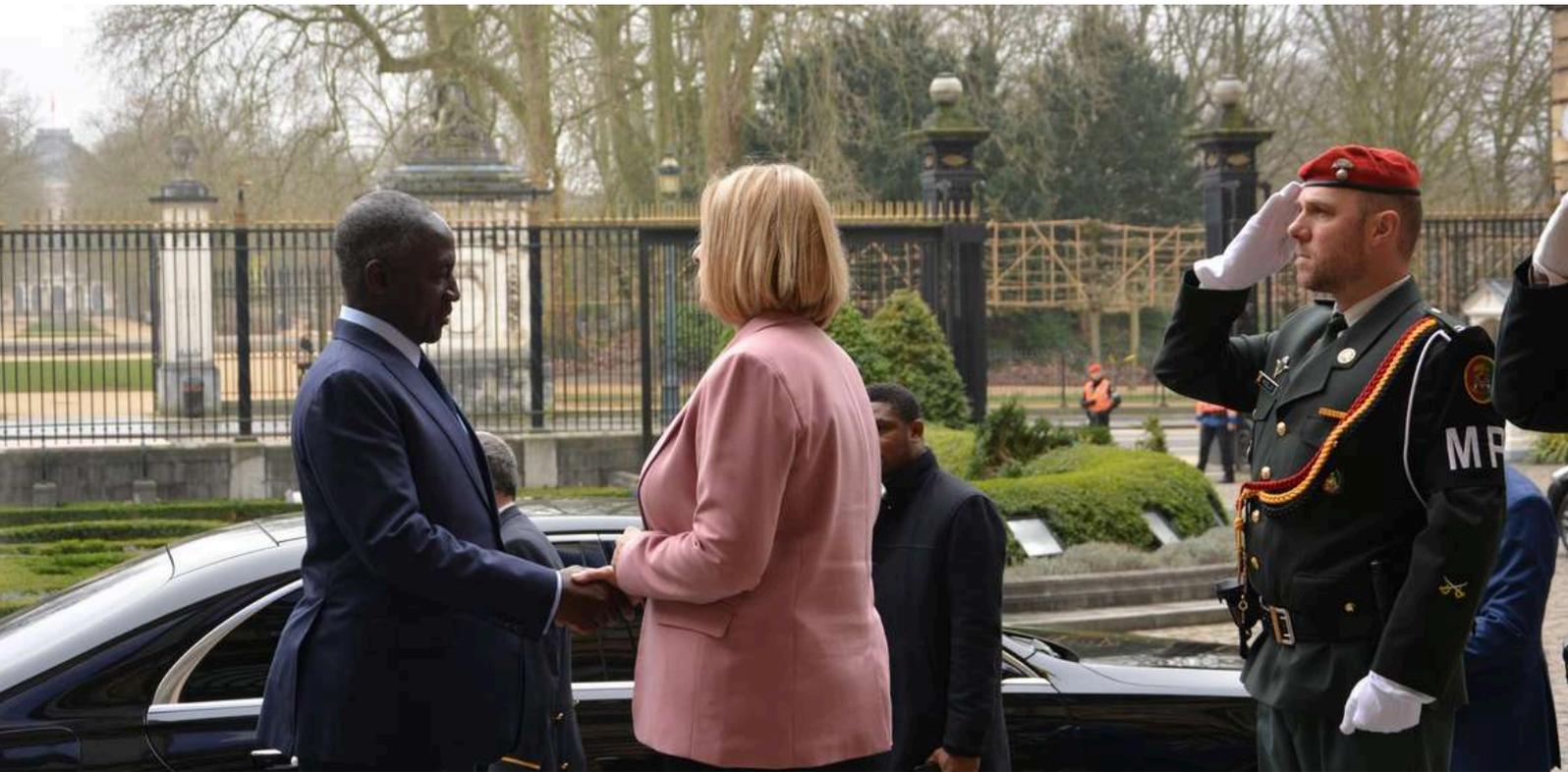
Alors que nous approchons de notre future présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2024, j'ai accueilli **le 16 novembre 2023** le **Président de la Cour des comptes européenne**, **Tony Murphy**, accompagné de **Annemie Turtelboom**, membre belge de cette **institution**. Entre autres tâches, la Cour des comptes européenne contrôle les recettes et les dépenses de l'Union européenne afin de vérifier que les fonds sont correctement collectés et dépensés. La contribution que la Cour des comptes européenne pourrait apporter à notre présidence, les outils pour garantir la transparence des institutions et la levée des fonds pour la mise en œuvre des réformes et investissements du plan NextGenerationEU ont été abordés lors de leur entretien.

Le lancement de la dimension parlementaire de la présidence belge du Conseil de l'UE se faisait chaque jour de plus en plus concret. Dans la dimension parlementaire de la présidence, tous les parlements belges joueraient un rôle. À un mois du début, nous avons reçu, **le 30 novembre 2023, la Conférence des présidents du Parlement européen, emmenée par la Présidente du Parlement européen Roberta Metsola**. Les président-es des différents parlements, les président-es de groupe de la Chambre et du Sénat et les président-es des commissions impliquées dans la présidence européenne ont participé à cet important moment de concertation.

J'ai reçu, **le 11 janvier 2024, Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**. Nous avons bien entendu discuté de l'actualité qui nous occupe : la dimension parlementaire de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne et la première conférence interparlementaire que nous organisons à Namur. Nous avons également abordé les questions du contrôle parlementaire sur le processus de décision européen et de la participation citoyenne, ainsi que les initiatives et l'état des lieux en matière de politique d'égalité des genres.

J'ai accueilli **le Premier ministre du Monténégro, M. Milojk Spajić, le 25 janvier 2024**. Sa visite était centrée sur l'adhésion du Monténégro à l'Union européenne. Le pays détient le statut de pays candidat depuis décembre 2010. Le Premier ministre a souligné que le Monténégro a une économie saine et est prêt à entrer sur le marché européen. Il a ajouté que son pays suit les sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie, même s'il dépend fortement de cette dernière pour le tourisme, une source majeure de revenus. M. Spajić est à la tête d'un nouveau gouvernement réformateur : une réforme de la police et du système judiciaire sont à l'ordre du jour.





Le Président de l'Assemblée nationale de la **Côte d'Ivoire**, M. Bictogo Adama, accompagné d'une **délégation**, étaient **le 26 janvier 2024** accueillis à la Chambre. Le Président ivoirien soulignait ainsi que la population de la Côte d'Ivoire est particulièrement jeune. La situation dans les pays voisins est instable et le pays craint que le terrorisme s'étende dans la région. Alors que d'autres pays africains relâchent les liens avec l'Union européenne, la Côte d'Ivoire veut quant à elle au contraire les renforcer et demande l'aide de l'UE et de la Belgique afin d'investir davantage dans l'enseignement et la formation. J'ai à cette occasion pu répondre aux nombreuses questions concernant nos institutions politiques. J'ai mis l'accent sur les mesures prises pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la politique.

J'ai accueilli M. Bui Thanh Son, ministre des Affaires étrangères du **Vietnam**, **le 2 février 2024**. La résolution relative à l'aide à apporter aux victimes de l'utilisation de l'Agent orange pendant la guerre du Vietnam, adoptée à la Chambre en octobre 2023, a été au centre de nos échanges. Nous avons également discuté de l'accord de protection des investissements entre l'Union européenne et le Vietnam.

Le 6 février 2024, une **délégation de parlementaires et de hauts fonctionnaires marocains** étaient en visite de travail à la Chambre. Des collègues de divers services, les interprètes, les traducteurs et les responsables des services de compte rendu et de commissions ont partagé avec eux leur expertise en matière d'intégration du bilinguisme dans le fonctionnement de notre assemblée. Plusieurs parlements sont impliqués dans ce programme lancé en 2022 par la Commission européenne et coordonné par l'Assemblée nationale française. La contribution belge est particulièrement intéressante vu que l'amazighe est reconnu au Maroc en tant que deuxième langue nationale, à côté de l'arabe.

Le 4 avril 2024, à l'occasion du **88th Inter-parliamentary meeting of the Transatlantic Legislators' Dialogue (EU-US)**, j'ai eu l'honneur de recevoir dans les Salons de la Présidence **une délégation de membres du Congrès américain et du Parlement européen**. Nous avons pu échanger sur les précieux liens entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Les membres de la délégation ont pu assister à la séance plénière en cours et profiter d'une visite des deux Chambres législatives belges.

S.E.M. Sahbi Khalfallah, Ambassadeur de la Tunisie à Bruxelles, a été reçu au Parlement **le 18 avril 2024**. Nous avons échangé sur les actualités internationales et le climat régional de chacun de nos deux Etats.

La Chambre a accueilli, **le 23 avril 2024**, une **délégation d'une quarantaine d'ambassadeurs**, parmi lesquels figuraient entre autres ceux de la Hongrie, de la Bulgarie, du Costa Rica, de la Tunisie, du Sénégal ou encore du Québec. Tous sont membres du **groupe des ambassadeurs francophones de Bruxelles**. Madame Andreea Pastarnac, Présidente du groupe et ambassadrice de Roumanie, et Monsieur Mamadou Bamba Hanne, représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'UE ont introduit la séance de questions-réponses. Nous avons abordé différents sujets tels que les prochaines élections, la présidence belge de l'UE, l'égalité de genre, la représentativité des femmes dans le monde politique et diplomatique ainsi que la transition numérique.

Le 25 avril 2024, j'ai eu le plaisir de rencontrer **le Président de l'Assemblée législative de Nouvelle-Galles du Sud d'Australie**. Ce riche échange a notamment porté sur la gestion de la crise sanitaire, comment avons-nous procédé en tant que président.e d'assemblée pour assurer la continuité du travail parlementaire. Nous avons également pu exposer le fonctionnement de chacune de nos deux assemblées, s'inspirer des réussites de chacun et mettre en commun certaines difficultés.



Les rencontres diplomatiques en collaboration avec la Présidente du Sénat, Stéphanie D'Hose

Lorsque nos agendas le permettaient, la Présidente du Sénat et moi-même organisons nos rencontres diplomatique en commun.

Nous avons tout d'abord reçu ensemble le **Président du Bundesrat allemand, monsieur Reiner Haseloff**, à l'occasion d'une visite d'Etat **le 28 octobre 2021**. Il a notamment été question du rôle essentiel joué par les autorités fédérales en situation de crise, du climat et de l'utilité de la concertation bilatérale lors de catastrophes naturelles. M. Haseloff a également souligné l'importance de la concertation européenne au niveau des parlements nationaux, plus spécifiquement avec les parlements d'Europe de l'Est.

Nous avons poursuivi avec la visite d'Etat d'**Alexander Van der Bellen, Président autrichien, le 21 mars 2022**, accompagné par la **Ministre autrichienne chargée de la constitution et de l'Union européenne, Karoline Edtstadler**. Nous avons abordé la question de la représentativité des femmes au sein de nos parlements respectifs, ainsi que de la guerre en Ukraine et de la relance économique post Covid. Cette visite d'Etat était importante, elle a permis de resserrer les liens entre nos deux nations.



Le 13 mai 2022, Mme Fawzia Zainal, Présidente de la Chambre des représentants du Royaume de Bahreïn, était notre invitée. Parmi les sujets abordés figuraient les relations commerciales entre les deux pays, l'importance du travail parlementaire pour la démocratie et les problèmes que peut poser l'utilisation des médias sociaux. Les droits de l'homme, et plus particulièrement les défis auxquels sont confrontées les femmes dans nos sociétés ainsi que la représentation des femmes en politique, ont également été des sujets de discussion majeurs.



Nous avons accueilli, **le 17 novembre 2022**, Bärbel Bas, la Présidente du Bundestag allemand. Nous avons discuté des défis auxquels sont confrontés nos deux pays. La guerre en Ukraine et ses conséquences, la crise énergétique, les défis environnementaux et les attaques à l'État de droit nous ont amenées à réaffirmer nos valeurs européennes et à souligner combien le dialogue interparlementaire est important.

Toujours avec Mme Stéphanie D'Hose, nous avons accueilli le 24 novembre 2022, le Président de la Confédération suisse M. Ignazio Cassis. La situation politique internationale, l'état de la démocratie et la dimension de genre ont été au cœur de nos échanges. Tout comme le fédéralisme et le plurilinguisme, des caractéristiques que partagent nos deux pays.

La Présidente du Parlement européen, **Roberta Metsola** nous a rendu visite le **29 novembre 2022**. Nous faisons des droits des femmes une priorité absolue au sein de nos assemblées, et des initiatives en la matière ont été discutées lors de cette réunion. En tant que, respectivement, cinquième (Stéphanie d'Hose), première (moi-même) et troisième (Roberta Metsola) femmes à la tête de nos parlements, nous savons que les droits des femmes en Belgique, en Europe et dans le monde peuvent encore être améliorés. Nous avons échangé sur l'impact disproportionné de la guerre en Ukraine sur les femmes. Elles représentent 60% des réfugié-es ukrainien-nes et la plupart des personnes déplacées. De plus, les agressions sexuelles sont une réalité de la guerre qui touche particulièrement les femmes.

Les bonnes pratiques ont également été échangées sur l'égalité des genres au sein des parlements, tant à l'égard

des élues et élus que du personnel, et la promotion de la Convention d'Istanbul a été discutée.

Cette Convention a été adoptée au sein du Conseil de l'Europe en 2011. Elle vise à lutter contre les violences faites aux femmes. Le Parlement européen et presque tous les États membres de l'Union européenne ont signé et ratifié la Convention, sauf six. En effet, la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie et la Slovaquie n'ont pas encore ratifié le traité. Avec le Parlement européen, la Belgique souhaite encourager ces pays à intégrer rapidement le Traité. Il contient des objectifs et des recommandations concrètes pour bannir résolument la violence à l'égard des femmes par le biais d'initiatives parlementaires, une ambition à laquelle les présidentes sont heureuses de souscrire.



Le 11 mai 2023, la Présidente du Sénat et moi-même, **M. Emah Etoundi** et **Mme Emma Eno Lafon**, représentant respectivement l'Assemblée nationale et le Sénat du **Cameroun**, avons apposé notre signature au protocole de partenariat entre le Parlement fédéral belge et le Parlement de la République du Cameroun. Ce protocole de partenariat, initié par l'ancien Président de la Chambre, mon collègue **André Flahaut**, actuel Président du groupe régional belge de l'Union interparlementaire pour l'Afrique subsaharienne, se veut le signe tangible des relations amicales entre nos deux pays. Il fournit le cadre d'une éventuelle coopération dans des domaines tels que les ressources humaines, l'expertise juridique et législative ou les TIC.



Le Roi **Willem-Alexander** des **Pays-Bas** et la Reine **Máxima** sont arrivés en Belgique **le 20 juin 2023** pour une visite d'État de trois jours. Après leur arrivée en train à Bruxelles, ils ont été accueillis par le Roi Philippe et la Reine Mathilde. Les deux couples royaux fêtaient cette même année leurs dix ans de règne. La Présidente du Sénat et moi-même avons eu l'honneur de recevoir le couple royal néerlandais au Parlement fédéral.

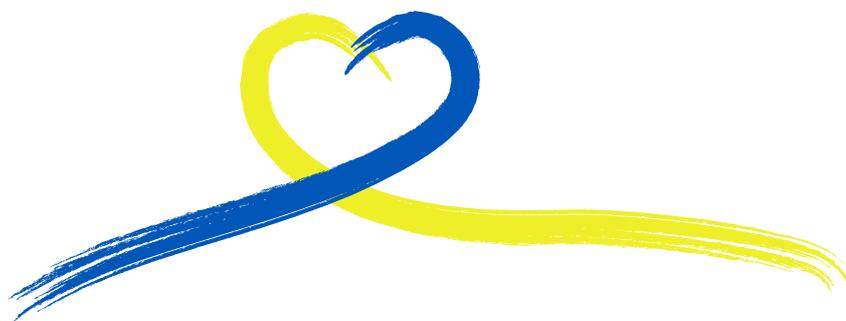
Nous avons reçu **le Président du Portugal, Marcelo Rebelo de Sousa**, dans le cadre de sa visite en Belgique en date du **17 octobre 2023**. Le conflit en Ukraine, la situation au Proche-Orient, le contexte économique des petits pays ou encore les défis climatiques sont parmi les points abordés lors de notre entretien, tout comme notre prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne.

Ensemble, nous avons également rencontré, **le 9 novembre 2023, Madame Novák Katalin, Présidente de la Hongrie**. Lors de notre entretien, nous avons notamment abordé : la question de l'égalité des genres, la sous-représentation des femmes dans les hautes fonctions et les possibilités de carrière pour les femmes, l'importance de l'éducation des jeunes en matière d'égalité des genres, la situation des personnes LGBTQ en Hongrie, la présence d'entreprises belges en Hongrie, et la préparation de la présidence du Conseil de l'Union européenne.



Après sa visite au Parlement européen, le Président du Parlement **ukrainien, Ruslan Stefanchuk**, était **le 20 novembre 2023** au Parlement fédéral. Il a été accueilli par la Présidente du Sénat et moi-même ainsi que par la Présidente de la Commission des Relations extérieures de la Chambre, Els Van Hoof. Le Président Stefanchuk a souligné combien il était important pour son pays que le Conseil européen se prononce en faveur de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne avec l'Ukraine lors de son prochain sommet en décembre.

Il a remercié la Belgique pour son soutien dans le conflit qui l'oppose à la Russie. Quelques jours après la commémoration des 90 ans de l'Holodomor en Ukraine, Ruslan Stefanchuk a également remercié le Parlement fédéral d'avoir reconnu cette famine provoquée par le régime soviétique comme un génocide visant le peuple ukrainien. L'intervention du Président du Parlement ukrainien a été saluée par une chaleureuse 'standing ovation' de tous les parlementaires présents.





Sur invitation de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, **Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg** se sont rendus au Royaume de Belgique pour une Visite d'État **du 16 au 18 avril 2024**. Pendant cette Visite d'État, le Couple royal et le Couple grand-ducal ont eu le plaisir de visiter différents projets et entreprises dans trois villes belges : Bruxelles, Gand et Liège.

Ma collègue du Sénat et moi-même les avons ensuite reçus au Parlement fédéral. Après un entretien privé, Leurs Altesses Royales ont visité les hémicycles de nos deux assemblées.

Les missions à l'étranger

Vienne, le 13e Sommet des présidentes de parlement

Le 6 septembre 2021, avec Stéphanie D'Hose, nous nous sommes rendues à **Vienne** au 13e Sommet des présidentes de parlement ainsi qu'à la 5e Conférence mondiale des présidents de parlement les 7 et 8 septembre 2021. La Belgique était le seul pays représenté où les deux assemblées, Chambre et Sénat, sont présidées par une femme.

En 2021, le thème était « Les femmes au cœur de l'action ». Une occasion unique de défendre les droits des femmes et de présenter les projets du Parlement fédéral en termes d'égalité des genres.



Athènes, la Conférence européenne des présidentes et présidents de parlement

Les 20 et 21 octobre 2021, Stéphanie D'Hose et moi-même nous sommes rendues ensemble à **Athènes** dans le cadre de la Conférence européenne des présidentes et présidents de parlement. Elle avait pour objet les démocraties face à la crise de santé publique causée par le covid-19. Ce fut un moment de partage d'expériences nécessaires pour améliorer nos réactions face aux potentielles crises sanitaires futures.



Varsovie, réunion extraordinaire des présidentes des parlements des États membres de l'UE

J'ai également été invitée à **Varsovie** par mon homologue du Parlement polonais pour une réunion extraordinaire des présidentes de parlement des États membres de l'UE **le 20 avril 2022**. Mes homologues d'Espagne, d'Autriche, de Lituanie, d'Estonie, de Lettonie et de République Tchèque, ainsi que la Vice-Présidente du Parlement européen ont également répondu à l'appel d'Elżbieta Witek.

Sur place, nous avons pu témoigner de l'exil de nombreuses familles ukrainiennes qui séjournent dans des camps dans l'attente de pouvoir se rendre dans un autre pays ou de rentrer chez elles. Nous nous sommes également rendues à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine afin de prendre la mesure de la situation en présence des forces de maintien de l'ordre et de l'armée.

La Haye, une rencontre avec nos homologues néerlandais

Stéphanie D'Hose et moi-même nous sommes rendues à **La Haye le 30 mai 2022** pour une visite de courtoisie à l'initiative de nos homologues. Nous avons été invitées à visiter les Première et Deuxième Chambres. C'était l'occasion d'aborder nos projets transfrontaliers, les liens d'amitié et la coopération européenne. C'était la toute première rencontre commune des deux Présidents d'assemblée de Belgique et Pays-Bas. Nous avons également eu l'honneur de rencontrer le Roi de Suède Carl XVI Gustaf ainsi que le Président du Parlement, Andreas Norlén et plusieurs membres des commissions parlementaires.

Tashkent : le 14ème sommet des présidentes de parlement

Je me suis rendue **les 8 et 9 septembre 2022** au 14e Sommet des présidentes de parlement. Ce sommet cherche à offrir aux femmes dans les postes décisionnels les plus élevés du parlement une occasion et un forum réguliers pour échanger idées et expériences en rapport avec leurs programmes nationaux et internationaux.

Cette année, il a été consacré au « Leadership parlementaire : anticiper les risques afin de garantir la pérennité et la prospérité ». Il s'est tenu à **Tachkent**, à l'initiative du Sénat de l'Ouzbékistan et de l'Union interparlementaire (UIP). L'objectif était de se concentrer sur les domaines d'action prioritaires pour les dirigeants parlementaires afin de mieux assurer la durabilité et la prospérité tout en s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et des crises connexes et en anticipant les risques futurs.

En effet, la reprise devra être forte, inclusive, verte et résiliente et les présidentes de parlement ont l'obligation collective d'agir et de coopérer pour créer un avenir plus juste. À cette occasion, j'ai notamment révélé que le plan d'actions concrètes (voir p. 9-16) pour le *gender mainstreaming* était en cours d'élaboration au Parlement belge.





Rabat : lancement du jumelage parlementaire euro-marocain

J'étais à **Rabat** le **24 septembre 2022** pour le lancement du jumelage parlementaire euro-marocain associant sept parlements dont l'Assemblée nationale française, la Poslanecká Sněmovna Parlamentu České republiky et notre Chambre des représentants. Les parlements européens souhaitent ainsi apporter un appui à la Chambre des représentants du Maroc et partager leurs expériences. Lors de ses rencontres et interventions, j'ai mis en avant le thème de la représentativité des femmes et la question de l'utilisation des langues.

La Crimée est ukrainienne

Le **26 octobre 2022**, j'étais à **Zagreb** avec la Présidente du Sénat, Stephanie D'Hose. Nous participions au premier Sommet parlementaire de la Plateforme internationale de Crimée. 48 président-es de parlements, parmi lesquels la présidente du Congrès américain Nancy Pelosi, ont exprimé leur soutien à une Ukraine indépendante et libre ainsi que la non-reconnaissance comme territoire russe de la Crimée occupée et des territoires annexés au mois de septembre. "L'adoption de cette déclaration est, en plus du soutien politique, militaire, humanitaire et diplomatique de la Belgique, une autre manière par laquelle nous voulons montrer notre soutien et réaffirmer notre solidarité avec le peuple ukrainien", voici quelques mots que j'ai eu l'honneur de prononcer à cette occasion.

La conférence européenne des président·es de parlement à Dublin

Dans le cadre des discussions sur l'égalité et la diversité dans la représentation publique, j'ai, **le 2 octobre 2023**, souligné les progrès accomplis en Belgique, notamment pour assurer une meilleure représentation des femmes. J'ai également insisté sur la nécessité de créer les conditions nécessaires pour encourager la participation politique de tous les groupes qui sont aujourd'hui sous-représentés. Tout particulièrement les jeunes. Leur engagement politique et leur capacité à débattre et à entendre différents points de vue sont fondamentaux pour notre avenir à toutes et tous.



Conférence des président·es des parlements de l'Union européenne (CPUE) à Palma de Mallorca

Du dimanche 21 au mardi 23 avril 2024 la Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne (CPUE) s'est tenue du 21 au 23 avril 2024 à Palma de Mallorca.

La Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne (CPUE) est un forum annuel auquel participent les présidents des parlements de l'UE, le président du Parlement européen et les présidents de parlement des pays candidats. Il s'agit d'un forum pour l'échange d'opinions, d'informations et d'expériences entre les parlements européens. La CPUE, dans le plein respect des compétences de ses membres, vise à promouvoir le rôle des parlements, à soutenir leur coopération et à superviser la coordination des activités interparlementaires de l'UE au plus haut niveau.

Le dimanche 21 avril, s'est tenu le Sommet des présidentes de parlement de l'Union européenne à Majorque en Espagne. Ce Sommet nous a permis de nous rassembler autour d'une table ronde pour évoquer le leadership des femmes et entendre les témoignages éclairants d'une très jeune CEO, Mireia Badía, d'une actrice, Victoria Luengo, et d'une scientifique également astronaute, Sara García Alonso.

Les lundi et mardi 22 et 23 avril 2024 lors de la Conférence des président.es des parlements de l'Union européenne (CPUE) des sessions de travail ont eu lieu sur deux sujets particulièrement pertinents et significatifs pour l'Union européenne. La première session a été consacrée à l'analyse de l'autonomie stratégique de l'Union européenne face aux défis en matière de politique étrangère et de défense avec un accent particulier sur la situation de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et le conflit au Moyen-Orient. La deuxième session s'est concentrée sur la consolidation de l'Union européenne d'un point de vue économique, sur les nouvelles règles fiscales de l'Union et sur le renforcement de l'Union économique et monétaire dans le contexte du futur élargissement.

Les participant.es à la Conférence des président.es des parlements de l'Union européenne (CPUE) ont adopté ce 23 avril 2024, à Palma de Mallorca, la "Déclaration commune pour des Parlements plus sensibles au genre" initiée par moi-même. C'est l'une des nombreuses avancées de la présidence belge du Conseil de l'UE !

Cette déclaration représente une avancée significative en matière d'égalité des genres. Elle met l'accent sur l'importance d'une représentation équilibrée dans les organes de décision et recommande la publication annuelle d'un rapport sur la dimension du genre. Elle appelle également à des actions concrètes pour démanteler les stéréotypes de genre en politique et promouvoir l'égalité des genres de manière active à travers toutes les sphères de la vie politique.

Les protocoles de coopération à la Chambre

La collaboration entre assemblées parlementaires est primordiale. Elle passe entre autres par la participation à des projets de l'Union européenne ou des accords bilatéraux.

C'est ainsi que sous ma présidence, nous avons conclu (ou prolongé selon le cas) des accords entre la Chambre des représentants belge et respectivement l'assemblée nationale du Congo et du Cameroun.

Nous participons également comme partenaire junior à un projet de collaboration inter assemblées pluriannuel avec le Parlement du Maroc, destiné entre autres à partager notre expérience du bilinguisme dans notre assemblée.



Coopération belgo-congolaise

Le 8 septembre 2022 est la date de la signature officielle du protocole de coopération par le Président de l'assemblée nationale congolaise, monsieur Christophe Mboso. Cette ultime signature fait suite à celle du Président du Sénat congolais de juin 2022. De cette façon, le protocole de coopération a pu entrer en vigueur et se mettre concrètement en place. Cette coopération, qui témoigne de la volonté d'amplifier nos relations bilatérales et de renforcer la capacité juridique et législative du Parlement congolais, a été négocié par le Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre, André Flahaut, ainsi que par le Président du groupe belge de l'Union Interparlementaire, M. Samuel Cogolati, et Mme Nahima Lanjri, membre de la section bilatérale Belgique-RDC de l'UIP.

Cet engagement pourra revêtir différentes formes, notamment l'organisation de visites de travail et de stages de parlementaires et de fonctionnaires, l'échange d'expériences et d'informations, la création d'un fonds de documentation parlementaire.

Ce nouveau protocole se veut la preuve des relations amicales entre nos deux pays unis par des liens historiques profonds malgré les événements survenus au cours de l'histoire. C'est d'ailleurs dans cette démarche d'unité et de bienveillance que s'est inscrite la visite Royale belge en République démocratique du Congo du 7 au 13 juin 2022.





Coopération belgo-camerounaise

Le 12 mai 2023, aux côtés de ma collègue, Stéphanie D'Hose, la Présidente du Sénat, ainsi que de M. Emah Etoundi et Mme Emma Eno Lafon, représentant respectivement l'Assemblée nationale et le Sénat du Cameroun, nous avons apposé nos quatre signatures au protocole de partenariat entre le Parlement fédéral belge et le Parlement de la République du Cameroun.

Ce protocole de partenariat, initié par l'ancien Président de la Chambre, mon collègue député André Flahaut, Président du groupe régional belge de l'Union interparlementaire pour l'Afrique subsaharienne, se veut le signe tangible des relations amicales entre nos deux pays. Il fournit le cadre d'une éventuelle coopération dans des domaines tels que les ressources humaines, l'expertise juridique et législative ou les TIC.



PRÉSIDENCE BELGE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Janvier 2024 - Juin 2024

Europe

L'Union européenne compte 27 États membres qui sont tous sur un pied d'égalité, quelle que soit leur taille ou leur nombre d'habitants. L'un des principes en l'espèce est que chaque État membre exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois.

Le 1er janvier 2024, la Belgique a assuré cette présidence, succédant ainsi à l'Espagne. Six mois plus tard, le 30 juin 2024, la Belgique passera à son tour le flambeau à la Hongrie. Pendant sa présidence, le pays dirige les réunions du Conseil de l'Union européenne.

Les ministres de tous les pays de l'Union européenne se réunissent au sein du Conseil de l'Union européenne afin d'examiner, de modifier et d'approuver des propositions législatives et de coordonner les politiques. Les accords conclus au sein du Conseil sont contraignants pour les gouvernements nationaux.

Le pays qui assure la présidence est responsable de deux tâches primordiales. La première consiste à organiser et diriger les réunions du Conseil de l'Union européenne. Lors de ces réunions, les ministres concernés discutent avec leurs homologues des autres États membres de l'Union européenne de divers thèmes d'actualité et de la législation dans leur domaine de compétences.

Le ministre compétent de l'État membre qui assure la présidence préside la réunion.

Ainsi, si le thème abordé est la police, ce seront les ministres de l'Intérieur qui seront présents. Si la discussion porte sur la guerre en Ukraine et l'aide militaire fournie, ce seront les ministres de la Défense des États membres qui se réuniront. La deuxième tâche est de représenter le Conseil de l'Union européenne dans les contacts avec les autres institutions européennes. On pense, par exemple, au Parlement européen et à la Commission européenne. Il s'agit d'une tâche cruciale dans le processus décisionnel de l'Union européenne. La présidence négocie, élabore des accords et propose des compromis.

Pendant toute la législature à la Chambre des représentants, j'ai présidé le Comité d'Avis des Affaires européennes.

Dans ce cadre, j'ai été invité à plusieurs conférences COSAC (Conférence des Organes Parlementaires Spécialisés des Affaires de l'Union Européenne) du pays qui assurait la Présidence du Conseil de l'Union européenne.



La Présidence française du Conseil de l'Union européenne

(01.01.2024 - 30.06.2024)

Lors de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, j'ai participé le 14 juin 2022, à une visioconférence pour les conclusions du groupe de travail concernant « Le rôle des parlements nationaux » de la COSAC qui se déroulait à Paris et qui poursuit l'objectif de permettre de mieux associer à l'action de l'Union les citoyens et citoyennes européens, à travers leurs représentants, sans compliquer encore le processus décisionnel européen.

Concrètement, parmi les propositions débattues, j'ai pointé le droit d'initiative - dit carton vert - des parlements nationaux. Le but est de favoriser les initiatives législatives ou non, ainsi que les modifications à la législation existante via les groupes parlementaires nationaux de l'UE directement à la Commission européenne. J'ai également mis en exergue le rôle normatif des parlements nationaux. L'idée est de prévoir une réponse systématique de la Commission européenne aux avis motivés au titre de la subsidiarité, et de favoriser la participation directe des parlementaires nationaux à l'examen des textes au Parlement européen, avec la possibilité de déposer des amendements.

En l'état, nos réflexions sont toujours en discussion. Il est effectivement compliqué d'aboutir à un accord, mais le débat parlementaire est vivace pour favoriser à la fois le fait européen, et la nécessité d'intégrer au maximum les parlements nationaux dans les processus législatifs.

Ainsi, la diplomatie parlementaire est un processus important qui peut aider à dépasser les préjugés que nous portons toutes et tous, contribuer efficacement à une meilleure compréhension entre les peuples et les représentants qui sont élus, et encourager l'échange de bonnes pratiques.



La Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne

(01.07.2023 - 31.12.2023)

Du 1er juillet au 31 décembre 2023, l'Espagne a assuré la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Du 26 au 28 novembre 2023, à Madrid a eu lieu la LXXe réunion plénière de la COSAC, 2 jours intenses d'échanges entre les délégations des 27 pays membres de l'UE !

Les moments marquants :

- Appel à une transition climatique juste et solidaire ;
- Importante expression sur la nécessité d'assurer la sécurité des civils dans le conflit au Proche-Orient ;
- Soutien indéfectible à l'Ukraine, condamnation sans équivoque de l'invasion russe ;
- Pacte européen à conclure sur la migration et l'asile.

Sur le thème de la crise énergétique et la transition écologique, j'ai souligné l'importance de soutenir les populations les plus vulnérables, pour qui la transition ne doit pas constituer un fardeau supplémentaire.

Le 27 novembre 2023, j'ai participé à une réunion informelle avec mes collègues du S&D (Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen). À moins de deux mois de la présidence belge du Conseil de l'UE, nous étions confronté-es à des négociations législatives cruciales et à la responsabilité de façonner l'avenir de l'Union. Dans ce contexte mondial de conflits et de montées des extrêmes, nous devons œuvrer pour la stabilité, la prospérité et la paix au sein de l'UE. L'avenir doit être empreint de notre vision socialiste d'une Europe inclusive et engagée pour plus de justice sociale.



La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

(01.01.2024 - 30.06.2024)



Au cours de cette présidence, le Parlement fédéral belge a organisé plusieurs conférences interparlementaires :

- La réunion des présidents de la Conférence des organes spécialisés dans les Affaires communautaires (COSAC) ;
- La Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance dans l'Union européenne ;
- La Conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune et sur la politique de sécurité et de défense commune ;
- Le Groupe de contrôle parlementaire conjoint pour Europol ;
- La réunion plénière de la COSAC.

Ces conférences se sont déroulées en différents endroits de la Belgique : Bruxelles, Namur, Gand et Bruges.

Les participants à ces conférences sont essentiellement des membres des parlements nationaux et des députés du Parlement européen. Dans leurs parlements respectifs, ces élus travaillent sur les thèmes qui seront abordés lors de la conférence. Des membres des parlements nationaux des pays candidats à l'adhésion et d'autres pays européens peuvent eux aussi y participer.

La préparation de la Présidence belge

Dans le cadre de la préparation de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, le 1er décembre 2023, avec ma collègue du Sénat, Stéphanie D'Hose, nous avons accueilli la Conférence des présidents des parlements de l'Union Européenne.

La délégation européenne était conduite par Mme Roberta Metsola, Présidente du Parlement Européen. Les présidents des parlements des communautés et des régions ainsi que les chefs de groupes politiques de la Chambre et du Sénat ainsi que les présidents des commissions étaient également présents.

Cinq chantiers stratégiques ont été défini par notre pays :

- La sécurité, la défense et la migration ;
- L'état de droit et la démocratie ;
- L'économie, le marché intérieur et le commerce ;
- Le développement d'une Europe sociale renforcée ;
- La transition verte qui doit mettre l'accent sur une transition juste et durable.

À ces différents chantiers, j'ai porté celui de la lutte pour l'égalité des genres et de la représentation équilibrée dans les parlements. En effet, nos parlements doivent résolument s'engager vers une plus grande sensibilité au genre pour refléter mieux l'équilibre existant au sein de la société et promouvoir une participation équilibrée.

Lors de mes travaux parlementaires, j'ai présidé le Comité d'Avis des Affaires européennes. Dès lors, j'ai également présidé les deux réunions de la Conférence des organes spécialisés dans les Affaires communautaires (COSAC) : la réunion des président.es de ces organes et la réunion plénière.



La réunion des président·es de la COSAC à Namur

Les 15 et 16 janvier 2024 a été organisée une première conférence de la dimension parlementaire de la présidence belge du Conseil de l'Europe : la réunion des président.e.s de la COSAC, à Namur.

Les Echasseurs Namurois et la société Royale Moncrabeau étaient présents pour accueillir l'ensemble des délégations. Après une réunion informelle de la Troïka présidentielle, le Chœur de Chambre de Namur & Millenium Orchestra se sont associés pour nous offrir un splendide concert avec une prestation de qualité exceptionnelle. La soirée s'est terminée par un succulent dîner préparé par le Perron de l'Illon, restaurant d'économie sociale.

La Conférence s'est articulée autour de trois sessions :

- 1ère session : la présentation des priorités de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne ;
- 2e session : le socle européen des droits sociaux ;
- 3e session : l'élargissement et l'impact sur l'avenir de l'UE.

L'occasion de placer notre ville capitale de Wallonie sous les projecteurs européens et de partager notre richesse culturelle.



La séance plénière de la COSAC à Bruxelles



La réunion plénière de la COSAC s'est tenue du 24 au 26 mars 2024 au Parlement européen, à Bruxelles : 3 jours à la tête de travaux parlementaires dédiés à la coopération entre les parlements nationaux de l'UE.

Nous y concrétisons un travail entamé en 2020, dès mon arrivée à la Présidence de la Chambre. Lors de la session sur "La politique de genre et la représentation des femmes et des hommes dans les parlements", j'ai invité les délégations à co-signer une Déclaration qui garantira plus de sensibilité au genre dans tous les parlements de l'Union européenne.

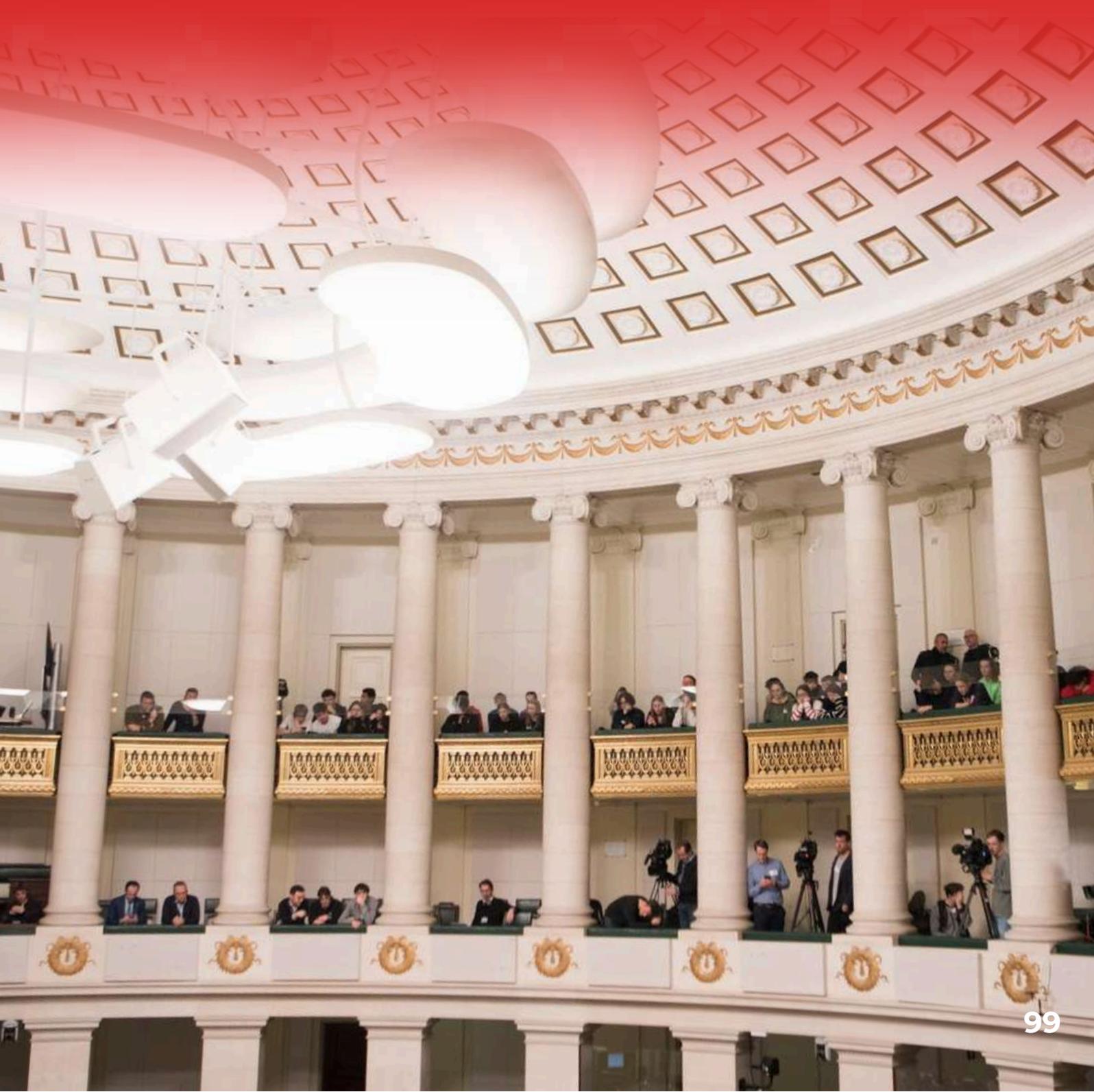
Nos oratrices étaient Marie-Colline Leroy, secrétaire d'État, Latifa Gahouchi, sénatrice, Agnes Hubert, membre fondatrice de Gender5+ et professeure au College of Europe, Maruša Gortnar, cheffe de service de la recherche et de l'appui politique à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE).

D'autres sujets tout aussi importants ont été abordés :

- Le bilan de la législature EU passée et perspectives pour la période 2024-2029, avec des discussions sur la lutte contre les 'fake news', le renforcement de l'Union et la situation en Ukraine ;
- La compétitivité et la résilience : comment garantir la capacité de l'Union européenne à agir de manière autonome, tout en favorisant la coopération ;
- L'avenir de l'Etat de droit et de la démocratie en Europe.

CONCLUSION :

Une Chambre des
représentants exemplaire



Investie de la responsabilité de cette fonction historique de Présidence de la Chambre, j'ai puisé dans cette chance une motivation profonde pour renforcer notre Institution, la rendre plus ouverte, solidaire, inclusive, durable et représentative de la richesse et de la diversité de notre société.

Au cours de ces quatre années, nous avons traversé des crises sans précédent, qu'elles soient sanitaires, climatiques ou géopolitiques.

Face à ces épreuves, la Chambre a su s'adapter, innover et renforcer sa résilience. Nous avons montré que la solidarité, l'adaptabilité et l'engagement sont au cœur de notre démocratie. Grâce à la détermination et au professionnalisme de tous les membres de la Chambre, nous avons maintenu le fonctionnement de notre institution et avons continué à répondre aux besoins de nos citoyennes et citoyens.

Mais au-delà de ces crises, ce mandat a été marqué par des avancées significatives dans des domaines cruciaux pour notre avenir.

L'activité législative intense, avec plus de 680 projets de loi adoptés et un travail approfondi dans les commissions parlementaires, illustre notre dévouement à améliorer le cadre législatif et à répondre aux besoins de nos concitoyens et concitoyennes.



Nous avons **œuvré pour une plus grande égalité de genre**, un enjeu fondamental pour notre démocratie, tant au sein de l'hémicycle que dans l'ensemble de notre administration. Comme première femme à présider cette institution, j'ai mis un point d'honneur à promouvoir des politiques qui favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes. Notre engagement s'est traduit par des initiatives concrètes, telles qu'un Plan genre et l'engagement d'une personne spécifiquement formée à cette thématique. Nous avons travaillé sans relâche pour faire de notre Parlement l'un des plus sensibles au genre d'ici 2030.

L'Europe, notre foyer commun, a été au cœur de nos préoccupations. La consolidation de notre rôle sur la scène européenne, par des initiatives comme la Déclaration pour des parlements plus sensibles au genre, et les efforts constants pour renforcer la coopération entre les parlements nationaux, a mis en lumière notre capacité à influencer positivement sur l'avenir de l'Union européenne.

Par ailleurs, **nos efforts en matière de durabilité** témoignent de notre volonté de laisser aux générations futures un environnement vivable et prospère, et de lutter activement contre le réchauffement climatique.

La participation citoyenne fut un autre pilier de notre action. Nous avons cherché à rapprocher nos institutions des citoyennes et des citoyens, à rendre le Parlement plus accessible et plus transparent. Des initiatives comme le Parlement des jeunes ou les journées portes ouvertes ont permis de renforcer le lien entre les élu-es et la population. Les efforts déployés pour accroître la transparence et l'accessibilité de notre institution, en accueillant un grand nombre de visiteurs et en favorisant les échanges avec la société civile, renforcent la confiance du public dans nos processus démocratiques.



Cette législature fut également marquée par **une vigilance accrue concernant les enjeux contemporains**, tels que la lutte contre les fake news, la résilience de l'Union et la situation en Ukraine, ainsi que la compétitivité et la démocratie en Europe. Ces discussions cruciales ont permis de poser les bases pour une action future plus cohérente et proactive.

Ce mandat a été une période de défis mais aussi d'immenses progrès, avec des avancées majeures et une feuille de route claire pour continuer à œuvrer en faveur d'une société plus juste, inclusive et dynamique. Je suis fière du travail accompli.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces réalisations : les parlementaires, les services de la Chambre, et vous, chers citoyennes et citoyens, pour votre soutien indéfectible.

Ensemble, nous avons montré que même dans les moments les plus difficiles, la solidarité, l'innovation et l'engagement peuvent nous guider vers un avenir meilleur !



Continuons sur cette voie, avec détermination et espoir, pour construire une Belgique et une Europe plus justes, plus durables et plus inclusives.





RAPPORT D'ACTIVITÉ

Eliane Tillieux

Présidente de la Chambre des représentants de Belgique

Contact :

eliane@tillieux.be

+32 (0)473 65 20 13